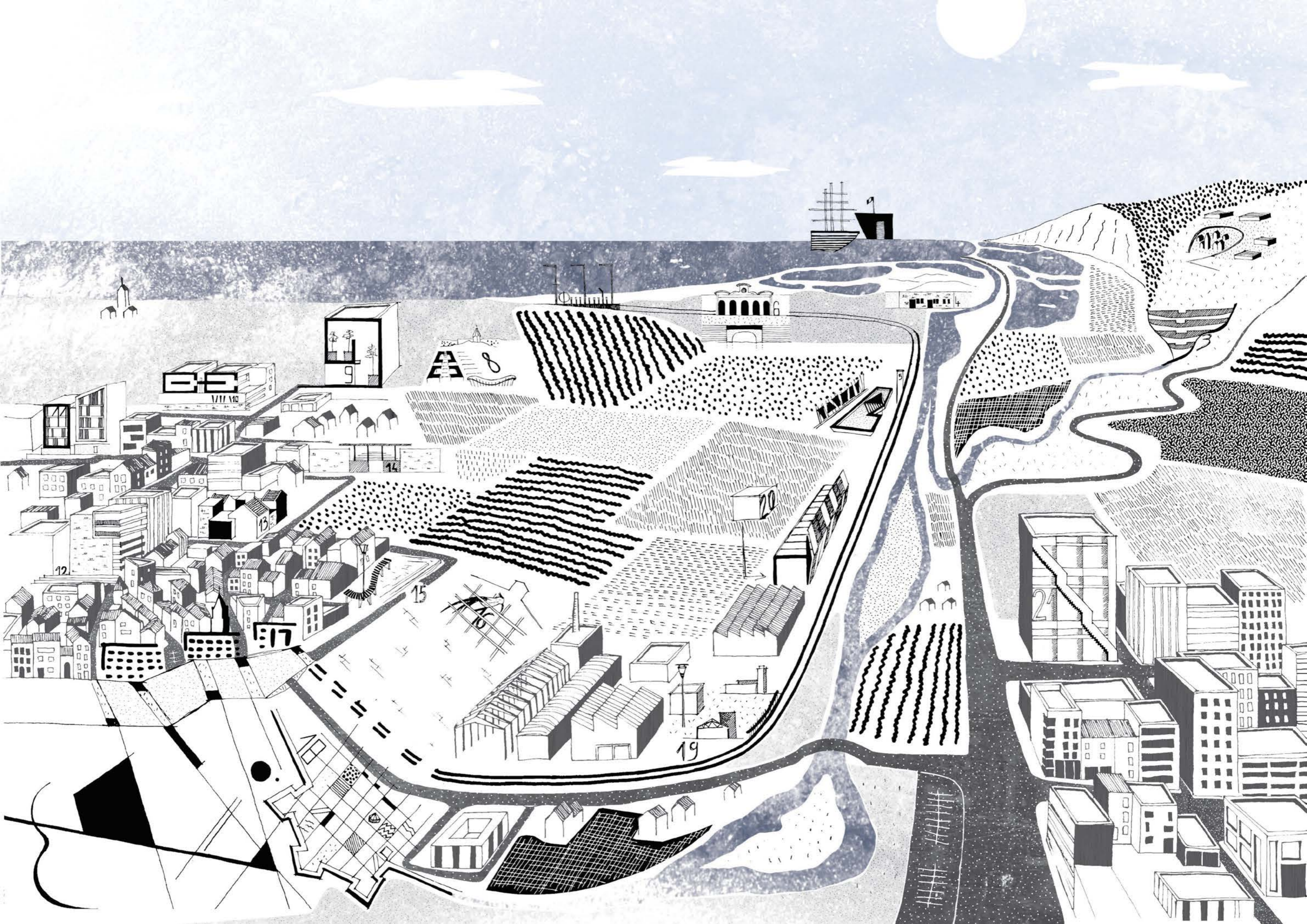




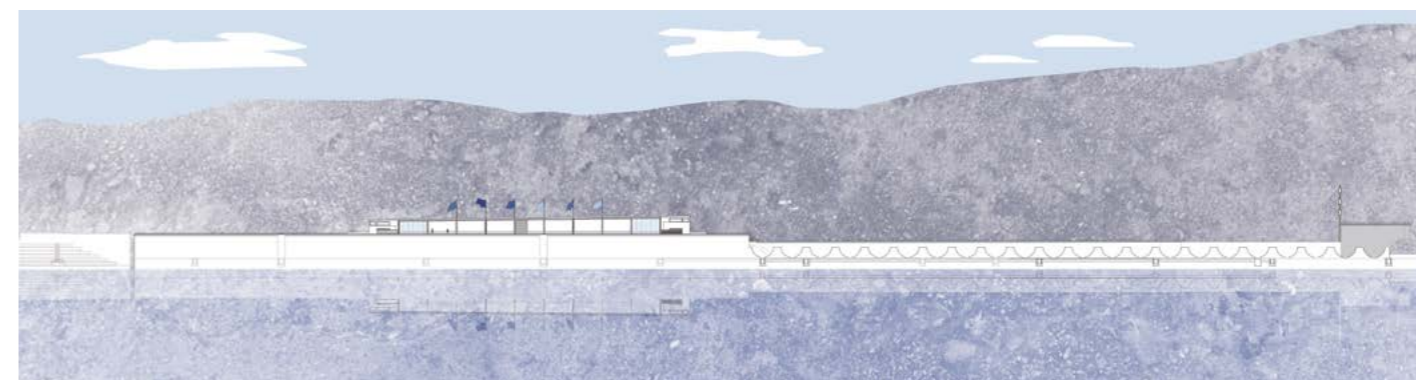
Lebunetel
+Associés

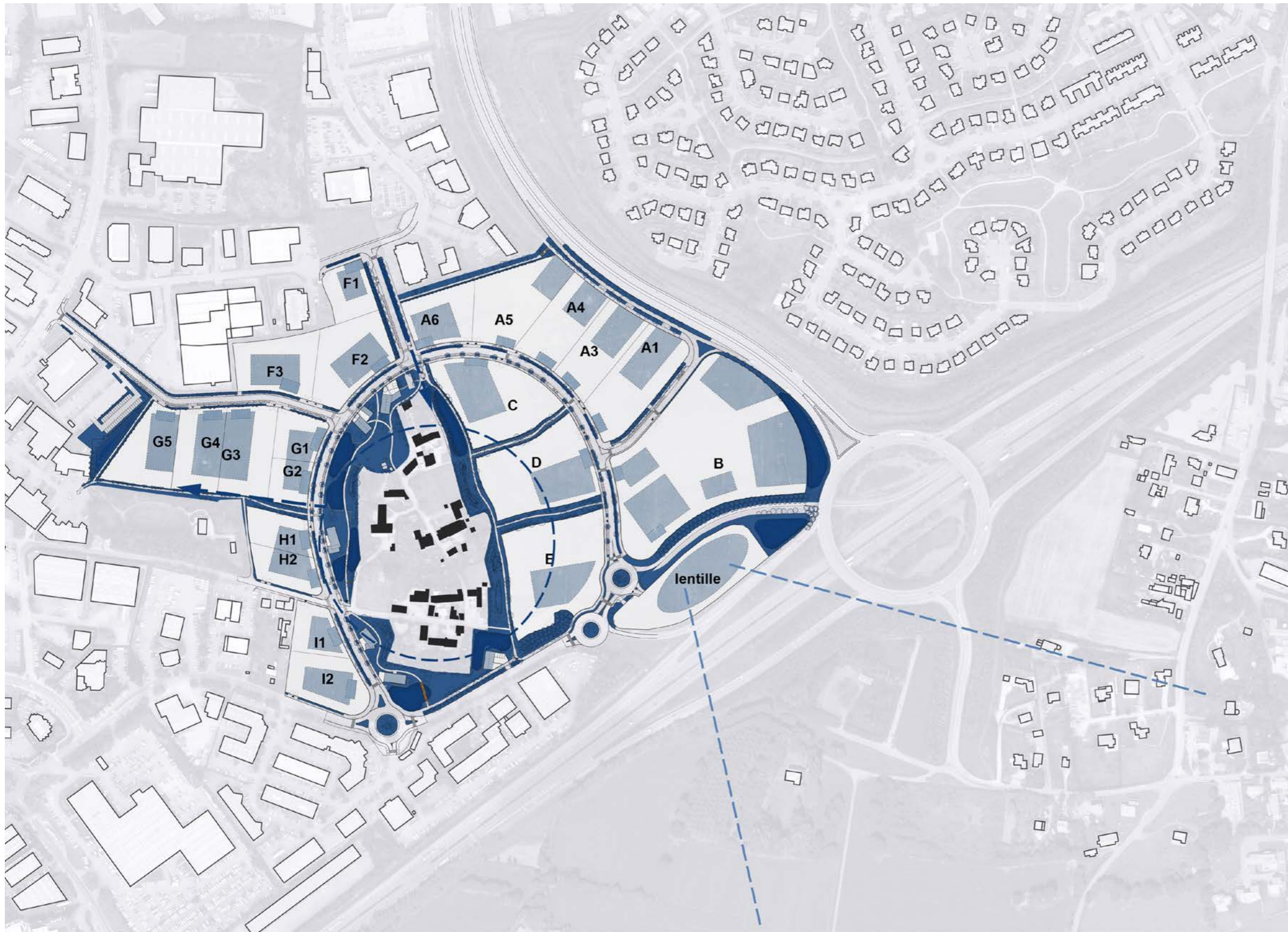




PORT HERCULE

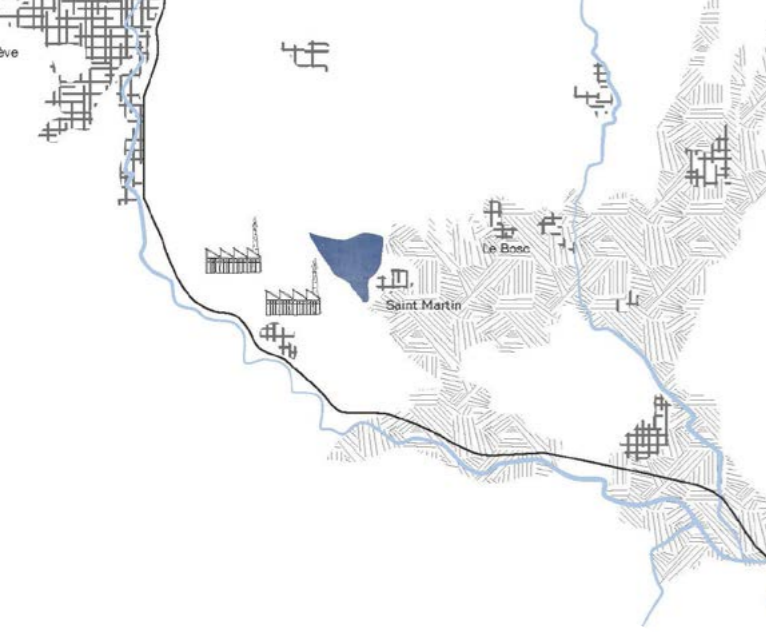
VILLE Monaco
NOM Aménagement du Port Hercule
et de la gare maritime de Monaco
LIVRAISON 2011
CLIENT Principauté de Monaco
SURFACE 10,6 ha espaces portuaires, 6 700 m² gare maritime,
350 m de longueur
PROGRAMME Aménagements portuaires, création de la gare maritime
d'accueil des paquebots de croisière sur la digue flottante,
locaux d'activité sur la contre-jetée





VILLE Rennes, Cesson-Sévigné
NOM Parc d'Activités Chêne Morand
LIVRAISON 2022
CLIENT Rennes Métropole
SURFACE 20 ha hors hameau, 95 000 m² de locaux d'activités tertiaires et industrielles cessibles
PROGRAMME Aménagement d'un quartier d'activités innovantes, concertation

PARC D'ACTIVITÉS CHÊNE MORAND

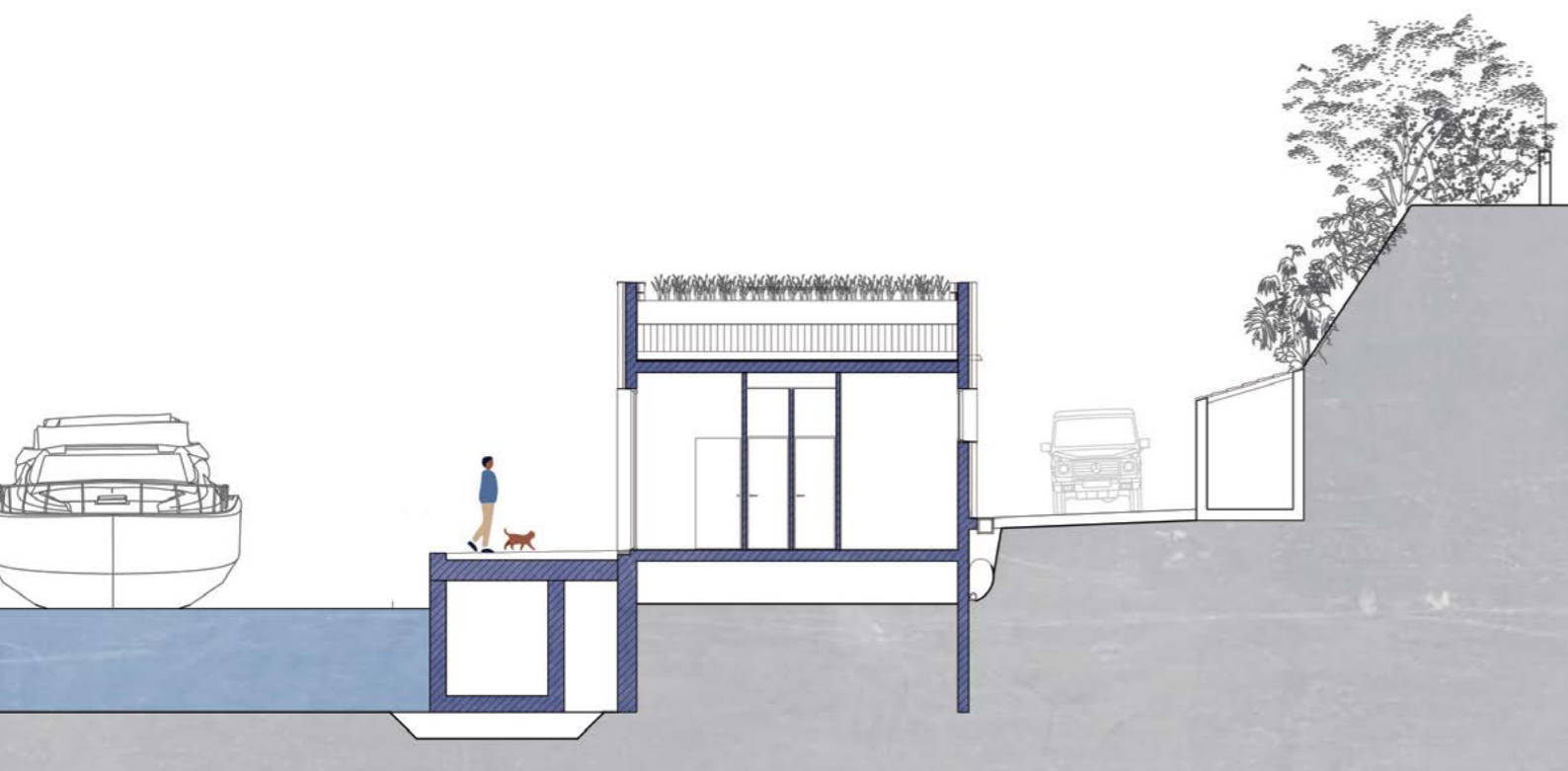


PARC RÉGIONAL D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES MICHEL CHEVALIER

VILLE Lodève, Le Bosc
NOM Parc Régional d'Activités Économiques Michel Chevalier
LIVRAISON 2017 (tranche 1)
CLIENT Syndicat mixte du PRAE M. Chevalier, Conseil Régional du Languedoc Roussillon, LR Aménagement
SURFACE 115 ha, 71 000 m² de locaux d'activités cessibles
PROGRAMME Aménagement d'un parc d'activités sur une friche industrielle AREVA



PORT MÉDITERRANÉE



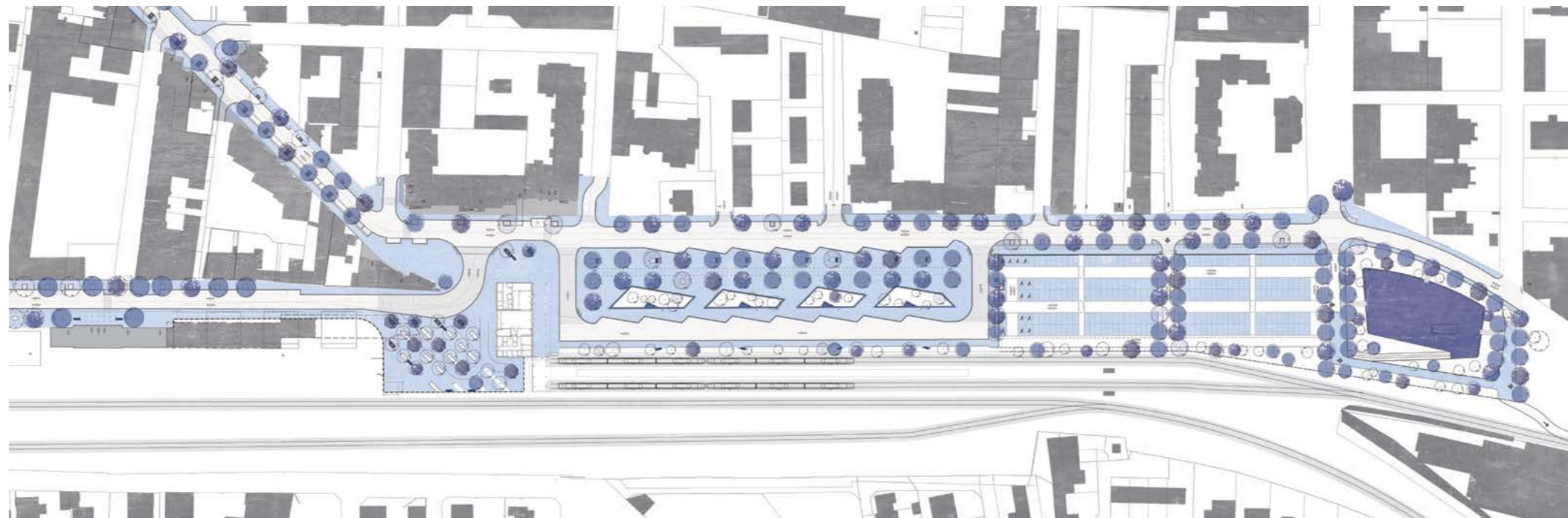
VILLE Six-Fours-Les-Plages
NOM Port Méditerranée
LIVRAISON 2020
CLIENT Ville de Six-Fours-Les-Plages
SURFACE 1,7 ha, capitainerie 150 m²
PROGRAMME Aménagements urbains et paysagers côtiers, capitainerie et création d'un port de plaisance de 71 anneaux d'amarrage



PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL

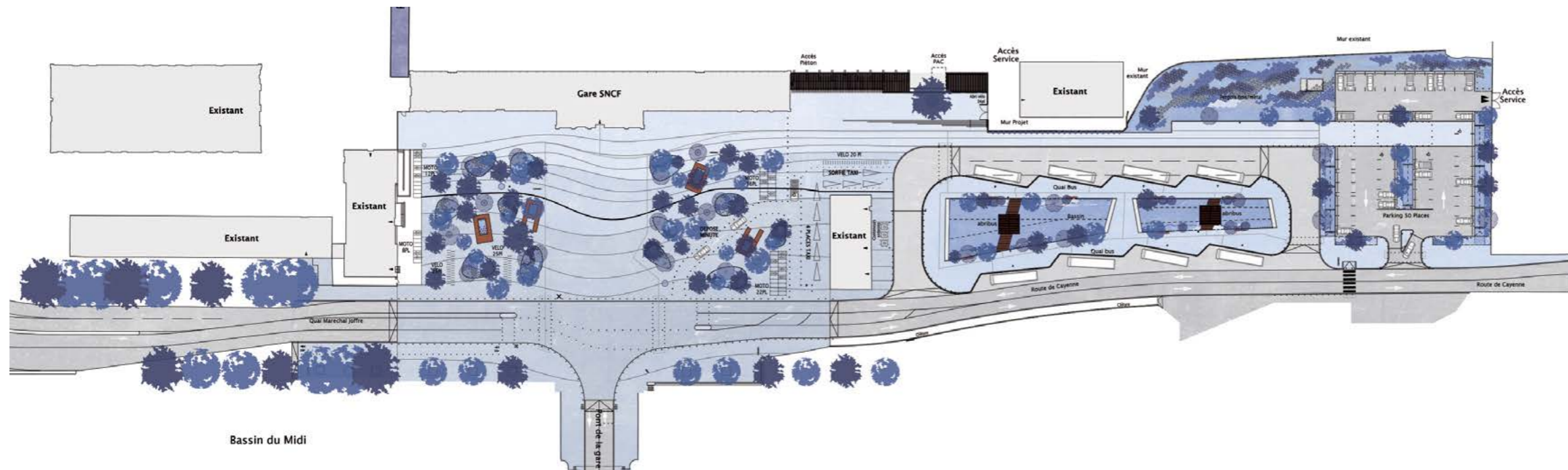


VILLE Carpentras
NOM Pôle d'échanges multimodal
LIVRAISON 2019
CLIENT Ville de Carpentras, COVE-CITADIS
SURFACE 8 ha
PROGRAMME Restructuration du quartier de la gare, création d'un pôle d'échanges multimodal, aménagements urbains





PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL



- VILLE** Sète
- NOM** Pôle d'échanges multimodal
- LIVRAISON** 2021
- CLIENT** Sète Agglopôle Méditerranée
- SURFACE** 3,6 ha
- PROGRAMME** Création d'un pôle d'échange multimodal autour de la gare SNCF, aménagements urbains



BOULEVARD URBAIN CENTRAL



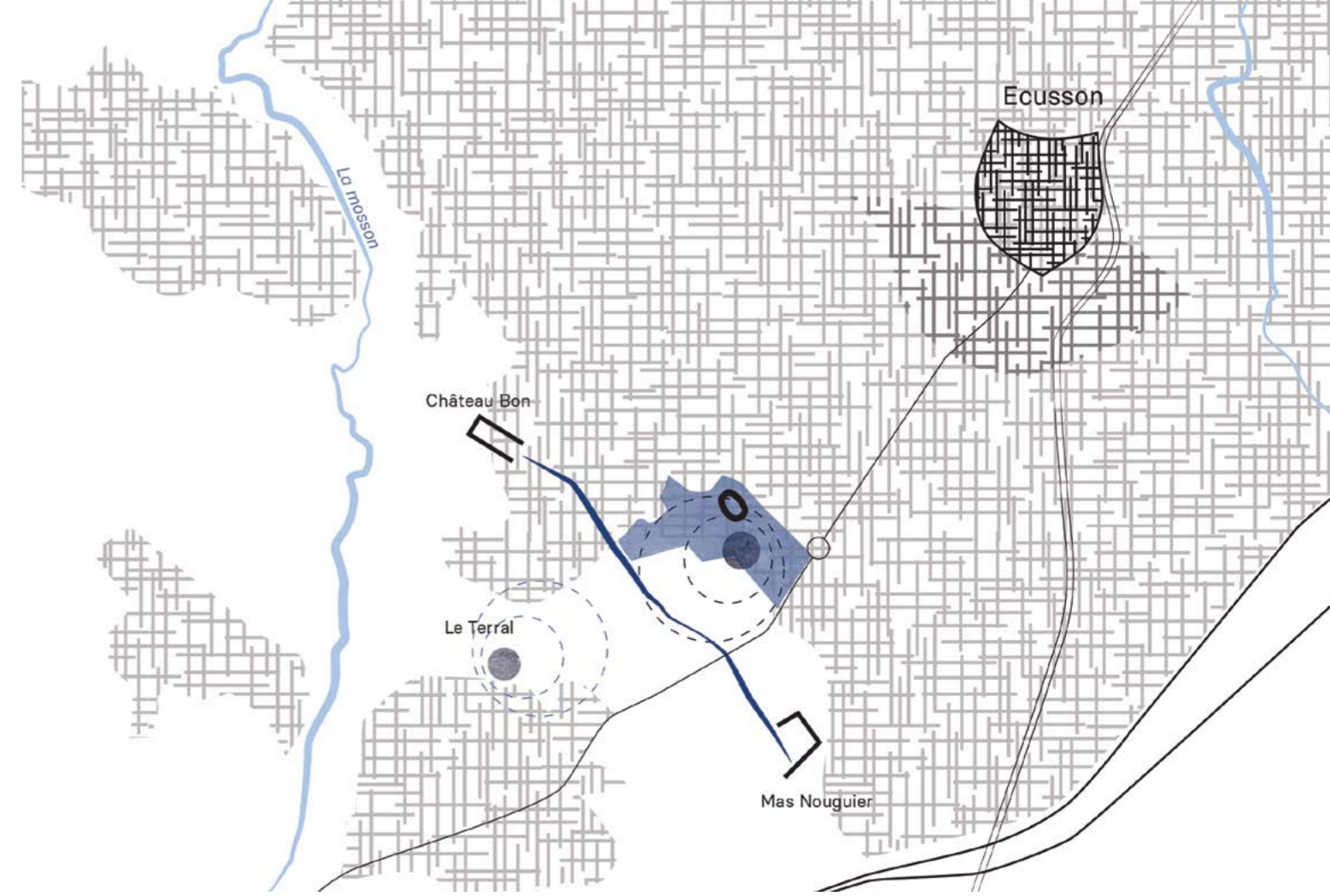


VILLE Frontignan
NOM Boulevard Urbain Central
LIVRAISON 2015 - 2021
CLIENT Ville de Frontignan La Peyrade
SURFACE linéaire de 6 km.
PROGRAMME Réaménagement de l'ancienne route nationale en boulevard urbain





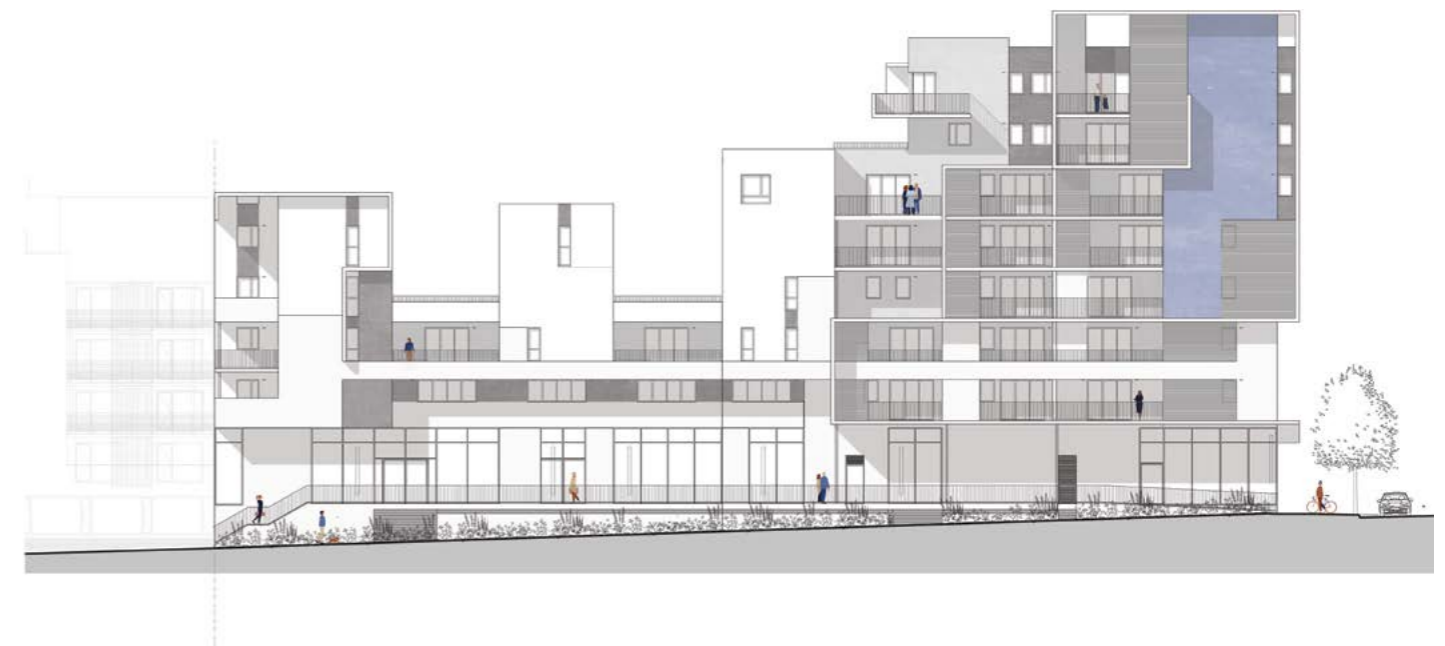
ÉCOQUARTIER OVALIE



VILLE Montpellier
NOM Écoquartier Ovalie
LIVRAISON 2023
CLIENT SERM, ville de Montpellier
SURFACE 36 ha, 280 000 m²
PROGRAMME Création d'un écoquartier en entrée de ville,
 2 500 logements, 2 groupes scolaires,
 33 000 m² de locaux d'activités



CARRÉ SUD 1





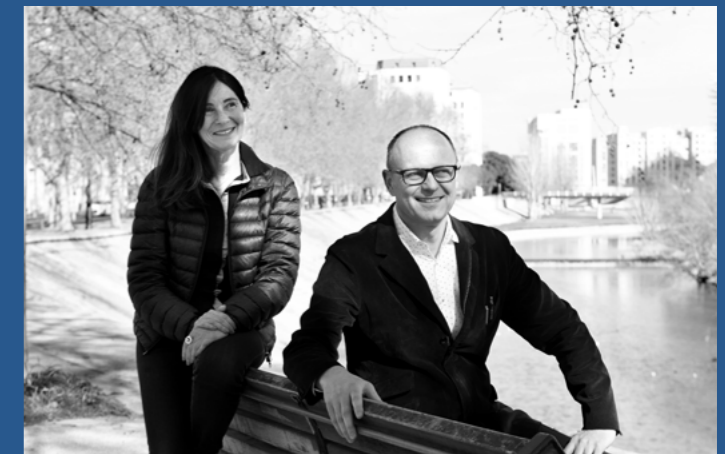
VILLE Montpellier
NOM Carré Sud 1
LIVRAISON 2013
CLIENT Icade Promotion, AGIR
SURFACE 5 500 m² logements, 1 020 m² locaux d'activités
PROGRAMME 85 logements, commerces RT 2012 BBC



MOKA



VILLE Montpellier
NOM Moka
LIVRAISON 2016
CLIENT ACM Habitat
SURFACE 3 075 m²
PROGRAMME 44 logements RT 2012 BBC



L'AGENCE

Nicolas Lebunetel est architecte et urbaniste. Diplômé de l'École de Marseille Luminy en 1989, après plusieurs expériences en Allemagne, il ouvrira rapidement sa carrière à l'échelle Européenne en collaborant avec l'Institut de Recherche dans le Bâtiment, le Ministère des Affaires Étrangères et la direction de l'Urbanisme de la Ville de Vienne en Autriche et développe, en 1990, un projet de recherche intitulé « La Politique de définition des espaces publics urbains à Vienne ». Dès lors, son intérêt pour l'Homme et son interaction à la ville se manifestera. Son parcours en Autriche sera jalonné d'expériences composites, lui permettant de mieux appréhender et répondre aux desseins urbains. Sa rencontre avec Rob Krier, à l'Institut Urbain de l'Université de Vienne, sera déterminante. Après avoir développé des projets d'urbanisme et d'architecture d'envergure, ils s'associeront et créeront en 1992 l'agence Rob Krier & Nicolas Lebunetel à Montpellier.

En 2001, Nicolas Lebunetel obtiendra la Qualification d'urbaniste auprès de l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes, qualification qui sera renouvelée en 2011, 2016 puis 2018.

Depuis 2005, Nicolas Lebunetel dirige l'agence Lebunetel & Associés. En 2016, Myriam Léon Romeas est nommée associée à ses côtés. Ses réalisations comprennent des opérations de logements (Diva à Saint-Jean de Védas, Cœur d'Oc à Saint-Georges-d'Orques, Canelia à Montpellier...) des équipements publics (Vestiaires et Tribunes à Pignan, Le Mur Habité à Rennes, la Grande Gare Maritime de Monaco...) et l'étude, la transformation et la création d'espaces urbains remarquables (aménagement et extension du Port Hercule à Monaco, l'aménagement du quartier de la gare et du PEM à Carpentras, le quartier des Consuls de Mer à Montpellier, l'aménagement du Parc d'Activités Chêne Morand à Rennes, la création et l'aménagement de la ZAC Ovalie à Montpellier...). En 2014, l'agence se voit confier le plan d'aménagement de l'écoquartier de Fort d'Aubervilliers en région parisienne, véritable projet hybride entendant l'émergence de formes urbaines innovantes, l'organisation des espaces, la définition de leur fonction mais aussi la création de supports d'activités et d'interactions éphémères en réponse aux prérogatives d'urbanisme transitoire.

Cette volonté, de répondre à des enjeux aux échelles hétérogènes est le reflet d'une philosophie tournée vers l'Humain. L'agence, au travers de ses projets, qu'ils soient urbains ou architecturés, souhaite dynamiser, impulser le vivre ensemble. Consciente des rapides transformations des modes de vie et des usages, elle aspire à des solutions hybrides et pérennes.

Des projets généreux, ouverts, qui accueillent et accompagnent le futur habitant, le futur passant, le futur acteur de la ville de demain ou l'intention de projets véritables supports de vie.

UN LABORATOIRE DE RECHERCHE ET PROSPECTIVE

Si chaque projet entend une réponse singulière dans les usages auxquels il se destine, il s'intègre à un contexte, un ensemble. Urbanisme et Architecture sont intimement liés. La réalisation d'un bâtiment ne doit pas faire l'objet d'une réflexion oubliée de son contexte, mais considérative. A l'instar de la transformation d'un territoire qui doit être le résultat d'une analyse approfondie de son histoire. Urbanisme et Architecture doivent accompagner l'Homme dans son devenir, voire même anticiper les métamorphoses et transfigurations des modes de vie, de penser, d'interactions sociales.

L'agence a toujours envisagé l'étude des villes à l'échelle d'un laboratoire. Saisir les attentes et les besoins des citoyens, des usagers, c'est avant tout observer avec attention la façon dont ils se déplacent, la manière dont ils interagissent individuellement ou collectivement, c'est appréhender leur comportement, leurs réactions, dans l'optique d'un façonnage sur mesure de la ville de demain.

Ce façonnage n'est pas le seul travail de l'architecte ou le résultat d'un seul dialogue entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre mais bien le concours d'une diversité d'acteurs aux compétences plurielles. L'agence adopte l'image d'un hub de recherche et prospective sur la ville de demain.

Notre travail est le fruit d'un dialogue entre chaque entité compétente — paysagistes, scénographes, sociologues, éclairagistes, acousticiens... — et à même d'apporter une réponse à une problématique soulevée. La recherche menée, dans sa globalité, permet l'émergence de solutions tangibles et déclinables à l'échelle d'un bâtiment ou d'une métropole.

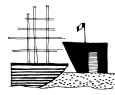
Comment mieux comprendre les enjeux que cela représente qu'en associant des compétences, des hommes et des femmes, sensibles à l'Humain et à la volonté philanthropique d'un projet? Nous favorisons l'hétérogène à l'identique, l'hybride à l'inaltérable, la dynamique à l'invariable, avec pour seule attente, la cohésion, l'agrégation de l'Homme à son environnement. Nous n'oublions pas qu'Architecture et Urbanisme ne sont que des sous-disciplines de l'art de vivre ensemble.

ÉQUIPE

L'agence regroupe actuellement une quinzaine de personnes. Chaque projet est pris en charge par une équipe qui le suit de ses prémices à sa finalité, c'est-à-dire qu'elle réalise le concours, développe les études et suit le chantier. Ainsi, le projet gagne en cohérence et surtout, les projets de l'agence, dans leur ensemble sont motivés par une même synergie.

Notre équipe se compose de spécialistes de l'architecture, de l'architecture d'intérieur, de l'urbanisme ou encore du paysage. La variété des origines qui la composent est la promesse d'une transversalité, d'une ouverture d'esprit et d'une curiosité, porteuses de projets singuliers et remarquables.





Chronique - 01 PORT HERCULE, MONACO

Le travail de l'agence s'est concentré sur l'aménagement du Port Hercule, ses abords, la conceptualisation et la réalisation de sa digue flottante, et l'orchestration paysagère de cet ensemble de 10,6 ha. C'est donc le quartier de La Condamine qui a vu ses lignes évoluer, son atmosphère tutoyer l'esprit de l'originelle crique. Dans le respect de l'existant, nous avons œuvré à la création d'un port respirant le patrimoine génétique de Monaco : se déployant en calanque douce, où chaque espace se conjugue à l'autre en harmonie, on retrouve – à travers les matériaux employés – la plage, sa minéralité, son aspect calcaire. Le végétal colonise le projet dans son ensemble et fait écho au voyage, à l'exotisme, à la mémoire du lieu. A l'instar de la Promenade des Anglais à Nice, nous avons souhaité que le Port Hercule se positionne en emblème monégasque, en repère urbain tant pour ses habitants que pour les plaisanciers et touristes parcourant le territoire. En ouverture sur la mer, il interpelle les horizons lointains, s'offre en terre d'accueil. L'espace dégagé devient luxe, respiration citadine imprégnée tant par les mers que par les terres le bordant, dans une densité urbaine substantielle. Le Port Hercule devient un support de vie : cafés, restaurants, boutiques participent activement à l'animation du lieu. Il accueille également des événements culturels de renommée internationale et notamment le Grand Prix de Monaco. Nous avons privilégié un dialogue entre ville et port, la valorisation du patrimoine historique, la création d'espaces partagés. C'est en structurant l'espace par de nouveaux volumes bâtis et une ponctuation Nord/Sud, que nous avons dégagé ce nouveau front urbain. Le socle vient adoucir et homogénéiser les diverses échelles figurées par la taille des paquebots, des passants ou encore de l'architecture présente. Nous avons choisi une libération maximale des espaces pour assurer une polyvalence des usages : au piéton est accordé les lieux identitaires (terrasses, escaliers généreux et rues piétonnes protégées...), quand le boulevard Albert 1er est adouci par un recalibrage des voies de circulation. Le nivellement général du Port Hercule se dessine par un respect de l'ergonomie de l'historique port, et par la création d'un avant-port doté d'une digue flottante. Espace singulier, ourlé par l'océan. Le fond de port est habillé par cette esplanade remarquable et minérale, traitée en bois ou en parement de galets, résonance au monde marin ou encore au pont des paquebots. Le socle central relie les darses Nord et Sud avec courtoisie et homogénéité. L'épi central permet de structurer la composition géométrique de l'espace portuaire. Cette promenade permet aux badauds de découvrir les navires amarrés, de rendre un monde fantasmagorique – le voyage en mer – accessible. L'esplanade centrale est dotée d'un bassin d'agrément, véritable apostrophe aux fonds marins. La recomposition du Port Hercule en deux espaces : le Port Hercule et l'Avant-Port, est aussi levier de création de nouveaux éléments singuliers et identitaires : la Contre Jetée et la Digue Flottante. Cette dernière se distingue comme ouvrage technique précurseur. Elle a pour dessein d'accueillir les croisières, d'offrir espaces de stockage et de stationnement, ou encore de proposer des vues imprenables sur le grand panorama depuis sa promenade haute. Sa volumétrie se veut frugale et linéaire, en continuité de la promenade des Pêcheurs au Nord. Enfin, nous avons souhaité que la nature s'empare du projet en mémoire de la crique originelle. Elle est conteuse d'histoire, elle raconte la Méditerranée, les voyages, les végétaux exotiques provenant de terres lointaines.



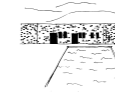
Chronique - 02 CHÊNE MORAND, RENNES

Le site du Chêne Morand est positionné au Sud-Est du cœur de Métropole rennaise, sur la commune de Cesson-Sévigné. Cette opération, se déployant sur près de 20 ha, vise à requalifier les trames viaires et paysagères du site et à créer un parc d'activités en lien avec le hameau existant, offrant une régénérescence du lieu en agrément à son ADN et patrimonial. Aujourd'hui, exempt de toute activité industrielle, le Chêne Morand s'illustre par une végétation dense, des haies bocagères, de vastes prairies, des sentiers sillonnant un territoire discrètement vallonné. L'esprit du lieu est bucolique, et témoigne d'une poésie végétale incontestable. S'il existe de grandes entités architecturales au cœur du site, le dialogue au hameau limitrophe et au grand paysage reste à créer. Cette entreprise doit être réalisée en consensus à l'existant. Le paysage devient alors notre support d'expression : l'agence veille à une valorisation du hameau Chêne Morand et introduit avec délicatesse de nouvelles formes urbaines et de nouveaux programmes vecteurs de convivialité et de mixité dans les zones dédiées aux activités. Ainsi, au Sud et à l'Est du Chêne Morand, nous œuvrons à la réalisation d'une façade paysagère accueillante, courtoise et délimitante. Cette trame paysagère, se prolonge au Nord et, tutoyant la rocade, se transforme en véritable vitrine insufflant énergie et vitalité au site. Entre les deux secteurs, un effet scénographique permettra d'identifier l'entrée et l'accès à ces nouvelles formes urbaines. Si activités et innovation viennent ourler le hameau, elles le font avec agrégation. Activités industrielles, artisanales et commerciales, font l'objet d'un nouveau bâti respectueux de la topographie du lieu et s'articulant à l'existant. La création de ces services favorisera un développement économique semillant de la métropole rennaise. Chaque entité est pensée pour se modeler aux usages et à leurs évolutions futures. Dans un désir d'urbanité durable, l'agence veille à formuler un projet régénérateur, évolutif et intentionnel puisque tourné vers son contexte et sa mutabilité. Le paysage est travaillé de manière généreuse et singulière : il colonisera le site, s'aménagera en place publique, promenades, jardins nourriciers et préfigurera des fermes urbaines. Prairies et franges constituent une transition entre les activités aux abords des constructions existantes. Le bien-être est ici de mise puisqu'il s'illustre par la présence d'espaces de détente, de terrains de sport, de jardins ou encore de parcours de santé. Ces unités offrent une connexion entre les usagers : les habitants ou les employés des services indexés. Enfin, le Chêne Morand s'illustre par sa volonté de répondre aux prérogatives environnementales aux côtés, notamment, d'acteurs engagés dans la recherche de solutions dédiées à la transition énergétique, tel ARMORGREEN. Ainsi, le projet se distingue par le déploiement de toitures photovoltaïques sur les entités architecturales du site.



Chronique - 03 PRAE MICHEL CHEVALIER, LODÈVE

A proximité de Montpellier et en bordure de l'A75, le Parc Régional d'Activités Économiques, destiné aux activités industrielles et artisanales, fait l'objet d'une reconversion unique. Le site – d'une surface de 115 Ha., dont 55 Ha pouvant jouir d'un traitement urbain – sur lequel s'implante le projet, présente une exploitation minière d'uranium employée par la Cogema. La partie concernant les ouvrages de tri, le concassage du minerai extrait des galeries, et les locaux administratifs, a été démantelée à la fin des années 1980. Le projet s'emploie à réintroduire l'humain au cœur du site et ses paysages. Mais aussi, à mettre en valeur la topographie singulière du PRAE. L'objectif est d'assurer une intégration sociale, urbaine et sociétale durable du PRAE à son territoire. L'empreinte minière est encore très présente à l'esprit des usagers, et inscrite dans les paysages alentours. Les aménagements projetés s'attachent à développer une qualité environnementale exemplaire et transversale, pour insuffler dynamisme, énergie et vitalité à cette friche industrielle. Le projet s'applique à tisser des liens avec les hameaux limitrophes Saint Julien et Saint Martin, mais aussi à définir ses frontières. Par ailleurs, notre travail s'est attaché à identifier précisément l'impact des anciennes activités de la Cogema, d'analyser la nature des sous-sols et des secteurs d'épandage stériles miniers, pour comprendre et intervenir positivement sur le site. Le projet se singularise par une renaissance du contexte et s'inscrit comme référence en matière de requalification d'un terrain pollué. Il s'inscrit dans une démarche respectueuse du territoire et redynamise un site partiellement abandonné. Ainsi, il valorise les ressources naturelles que sont les forages d'eau nouvellement destinés à un usage industriel. Le solaire photovoltaïque est déployé en toiture des activités diverses. Les eaux pluviales font l'objet d'une gestion aérienne notamment grâce aux noues paysagères et aux bassins de rétention paysagers qui valorisent le fonctionnement hydraulique originel du site. Le dessin topographique s'applique à limiter les déblais par la création de plateaux restanques, structurant la lecture du site et participant à la définition de sa nouvelle identité. Un travail morphologique crée de larges noues d'écoulement ou de rétention des eaux pluviales auxquelles sont associées des voiries circulées et des voies techniques. La végétalisation participe au nouveau dessin du site et garantit une couture paysagère du projet. Elle se fait témoin de l'histoire du site : d'Est en Ouest, on distingue une végétation persistante, mariées à du gabion, des bosquets de feuillus, un épannelage de plantations variées et des arbres majestueux. Du Nord au Sud, l'aridité s'exprime pleinement et raconte un récit mouvementé de recolonisation du site. Enfin, les nuisances sonores et visuelles, qu'elles soient diurnes ou nocturnes, se voient limitées par la re-localisation des activités en distance des hameaux voisins. Le projet distingue en effet différents types d'activités et les localise de part et d'autre du site : les fonctions industrielles se logent au cœur du Parc, les fonctions artisanales sur des parcelles plus restreintes à l'Est et les fonctions tertiaires sont, quant à elle, localisées au Nord, proches du boisement maquis.



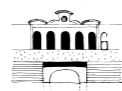
Chronique - 04 PORT MÉDITERRANÉE SIX-FOURS-LES-PLAGES

Le Port Méditerranée, le plus confidentiel des quatre ports de la commune de Six-Fours-Les-Plages, se love entre la baie de Sanary et la corniche de Solviou. Son écran d'implantation se veut enchanteur : il côtoie de longues étendues de sable – la plage de Bonnegrâce – l'eau qui vient caresser sa future digue est céruleenne, elle embrasse et se conjugue aux horizons proches et lointains que sont le Cap Nègre, Sanary et Bandol. Criques, jardins, rochers érodés par le ressac et belles propriétés viennent compléter ce somptueux paysage. Port Méditerranée se signale également à distance car remarquable depuis les collines environnantes. Niché dans cette anse au caractère intimiste, il devient un repère dans la promenade et favorise les rencontres, vecteur d'interaction entre plaisanciers et badauds, entre usages et paysages. La capitainerie figure comme élément fédérateur et, à l'image d'une pièce de puzzle, vient compléter cette reconquête urbaine, figurée par des aménagements courtois, déjà engagés sur le cordon littoral limitrophe. Le projet, dans son ensemble, traduit une expression de modernité et de sobriété en conversation avec un auguste contexte. Il entend la réalisation d'un port d'embarcation, l'installation de 71 anneaux d'amarrage et destinés à des bateaux de 6 à 8 mètres, la construction d'une digue anti-submersion, d'un brise-lames, d'un mur chasse-mer et enfin d'un bâtiment de 145 m² en rez-de-chaussée composé de bureaux, d'un local de stockage, de locaux d'activités et enfin de sanitaires pour les plaisanciers. La capitainerie s'inscrit dans le socle minéral présent, elle entre en symbiose avec son contexte tout méditerranéen. Telle une roche singulière et polie par l'écume, elle offre un nouvel équipement destiné tant aux plaisanciers qu'aux riverains et aux usages hybrides : son chemisage se veut tantôt terrasse, tantôt promenoir en belvédère sur le port et la mer. Sa frugale silhouette est le résultat des contraintes que présente le site mais aussi le programme d'aménagement des digues et des quais. Ainsi l'étroitesse du lieu a laissé se dessiner un bâtiment, aux trois façades (Nord, Ouest et Sud), homogènes et calcaires. La façade Nord devient la vitrine du port, quand la façade Ouest initie le début du sentier littoral, enfin, la façade Sud entretient un degré plus intimiste en s'abandonnant au socle primaire. Le traitement de ces dernières, habillées en pierre locale maçonnée et présentant de larges ouvertures, crée un ensemble monolithique, singulier et remarquable, en relation à son environnement. Les bureaux, orientés au Nord, permettent un usage confortable en été. Le pôle « sanitaires plaisanciers », situé à côté de l'accueil de la capitainerie, jouit d'une franche luminosité apportée par des ouvertures généreuses et adaptées au lieu. Les locaux d'activités présentent le même confort d'usage car largement vitrés à leur tour. La toiture est traitée de manière composite : elle accueille un jardin planté – apportant fraîcheur, confort acoustique et esthétique depuis la corniche – et une flânerie piétonnière traitée en belvédère et accessible depuis la promenade piétonne. Le jardin est agrémenté d'une végétation typiquement méditerranéenne et perpétue l'atmosphère balnéaire du lieu : thym, orpin d'Espagne, orpin jaune, graminées, se déploient et laisse échapper des parfums solaires, l'architecture se fait sensuelle.



Chronique - 05 PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL, CARPENTRAS

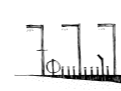
L'aménagement du nouveau pôle d'échanges multimodal de Carpentras - positionné à proximité du centre-ville - est un vaste projet répondant à plusieurs prérogatives. En effet, notre travail s'est porté sur la programmation de la gare et ses abords, mais aussi sur la restructuration du quartier dans son ensemble, pour renforcer son attractivité. Ainsi, les espaces voyageurs, le parvis, la voirie et le périmètre de la ZAC sont autant de secteurs concernés par notre intervention. Ce projet répond également à l'accroissement démographique de la ville et offre d'assurer l'attractivité et le renouvellement de cette dernière. Carpentras jouit d'un écrin remarquable et enchanteur : enveloppée par des paysages identitaires tels le Mont Ventoux et les massifs de Montmirail, de plaines maraîchères, mais aussi d'un patrimoine industriel distinct (usines de conserverie, de berlingot ou de cartonnage), la ville profite de vues et perspectives incroyables. Le projet, dans sa composition maintient donc le lien ville/campagne et emploie un vocabulaire paysager et architectural en synergie. La ville fait démonstration d'un patrimoine historique remarquable : cathédrale St Siffrein, dôme de la Chapelle du Collège ou Hôtel Dieu ponctuent sa silhouette urbaine, qu'il convient de signaler, aux voyageurs, depuis cette polarité. Jardins privés, végétation spontanée et friches urbaines, tous acteurs de l'identité de Carpentras, ont participé à la définition du projet. Carpentras vit au rythme d'un climat méditerranéen, caractérisé par des étés relativement chauds et secs et des hivers doux et humides. Nous avons donc veillé à adapter le projet à cette latitude. Ombrières, marquises, espaces ombragés protègent du soleil, plantations et fontaines viennent rafraîchir les espaces publics, quand haies et brise-vent abritent du Mistral. La réalisation du pôle d'échanges multimodal comprend la construction d'un nouveau bâtiment d'accueil voyageur, d'équipements intermodaux, d'espaces de stationnements, et l'aménagement des voies menant à cette nouvelle polarité. Les anciennes friches ferroviaires ont été converties en espaces publics généreux où la promenade et les échanges sont encouragés. Les matières, à l'image d'une carte postale méditerranéenne, sont minérales et inorganiques. Le mobilier urbain, dans sa déclinaison matérielle, fait écho aux rails, à l'activité ferroviaire industrielle d'antan. Des assises en bois incitent le badaud à prendre son temps, invitent le voyageur à s'arrêter dans ses pérégrinations l'espace d'un instant et à profiter des vues offertes sur le grand paysage. La place de la gare est imaginée comme une plaine maraîchère et distribue ça et là des espaces végétalisés, prémices de la création d'un parc urbain, imaginé dans le cadre de la mutation de quartier. La gare et ses abords participent pleinement au dynamisme de Carpentras, les liaisons créées, depuis le centre-ville et vers cette polarité urbaine, encourageant une harmonie des déplacements. Par ailleurs, notre attention s'est portée sur l'importance de favoriser une mixité fonctionnelle et de faire cohabiter gracieusement activités économiques, services et logements limitrophes avec ce nouvel équipement. Le pôle d'échanges multimodal devient un lieu identitaire, un rendez-vous, une promenade, un paysage, un nouvel horizon qui conforte l'attractivité de la ville. Notre leitmotiv étant de valoriser le patrimoine paysager, architectural, artistique et historique de la ville de Carpentras et de proposer une infrastructure courtoise à ses usagers.



Chronique - 06 PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL, SÈTE

Le pôle d'échanges multimodal de Sète est un projet conjointement mené par la commune et Sète Agglopol. Le souhait initial étant de décongestionner la ville, de fluidifier les transports, la circulation, et penser la mobilité de manière plus pérenne et harmonieuse au sein des 14 communes de l'agglomération, et plus largement au sein de l'aire métropolitaine. La gare de Sète, en service depuis le 1er janvier 1839 tient un rôle majeur dans cette pondération et orchestration puisqu'elle présente tout à la fois un point de départ, de permutation et d'arrivée. La position névralgique du site lui permet de se transformer en un espace attractif et identitaire : à l'émergence de l'avenue Victor Hugo, de l'autre côté du canal, il offre une perspective visuelle depuis le centre-ville. L'objectif ici est de lisser ses horizons et de travailler à une unité de ses abords malmenés par les usagers routiers. C'est dans cette dynamique que l'agence a travaillé à la mise en place d'une esplanade urbaine venant mourir langoureusement dans le canal du Midi et habillée de larges emmarchements, en écho à la ville de Sète et à ses qualités patrimoniales. Elle se positionne également en anticipant et en articulant, dès l'entrée de ville, les tissus urbains existants et en devenir. L'agence a favorisé la transversalité à la verticalité, ainsi les aménagements proposent des percées visuelles tant sur le Mont Saint-Clair (au Nord) que sur l'avenue Victor Hugo (au Sud). La porosité de sa composition articule l'étang de Thau au Nord et le Canal au Sud, comme acteurs d'une mobilité maritime alternative et complémentaire, reconnectant ainsi les deux paysages patrimoniaux de la géographie de la ville. L'esplanade créée au Sud adopte une nouvelle échelle spatiale, ouvrant des perspectives sur les façades urbaines du Quai Vauban, et invitant la ville aux pieds de la gare. D'une minéralité assumée, l'esplanade exprime la frontalité aveuglante au soleil et à la lumière que rencontrent les voyageurs à leur arrivée à Sète. Les archipels paysagers, bordant l'esplanade, viennent en contre-point de la minéralité et développent des jardins d'agrément ombragés, habillés d'une palette végétale méditerranéenne substantielle (poirier, érable, albizia, amandier, cerisier, sauge, romarin, seringat...), créant un paysage tributaire des saisons : les périodes de floraison, les couleurs, les parfums, les échelles hétéroclites, sont autant d'éléments invitant à l'expérience du jardin méditerranéen.

Ce nouveau paysage, en plus de participer à l'esthétique du lieu, délimite, protège, cadence l'espace public. Les assises ont été pensées rigoureusement pour s'implanter avec justesse mais aussi pour offrir une variété des usages : des bancs offrant un confort d'assise et un degré d'intimité, et des emmarchements se prêtant à l'observation des panoramas sur le canal et le cœur de ville, aux rassemblements heureux. Si l'agence encourage, par cette ordonnance, la déambulation et le badaudage c'est aussi et surtout parce que cet espace de vie a vocation à se positionner comme une véritable centralité urbaine porteuse d'événements culturels et support du vivre ensemble.



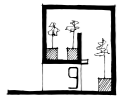
Chronique - 07 BOULEVARD URBAIN CENTRAL, FRONTIGNAN

Frontignan, commune héraultaise, fait figure d'une ville où il fait bon vivre. Bordée par la Méditerranée et ourlée de vignes, ses paysages se composent de garrigue, de salins, de cordon dunaire (tout à la fois station balnéaire et zone industrielle), d'horizons escarpés au nord - en atteste le Massif de la Gardiole - et de sublimes plans lagunaires que sont l'étang de Thau et l'étang d'Ingril à l'Est. Par ailleurs, elle tutoie les villes de Sète et Montpellier, en reposant au cœur même de cet itinéraire longitudinal. Son patrimoine viticole émérite lui confère une image cosmopolite, quand la vie en son cœur se veut à échelle humaine et conviviale. L'ancienne Route Nationale 2112, désormais désignée « Boulevard urbain central », est un axe historique de la ville reliant les villes limitrophes de Sète et Montpellier. Notre agence a travaillé à l'harmonisation de cette pièce urbaine. Sa requalification se devait d'être considérative d'enjeux sensibles et décisifs. Le nouveau boulevard devait être identifiable depuis l'entrée de ville et jouer un rôle de chef d'orchestre quant à la mise en relation des fonctions urbaines diverses. Notre réflexion n'a pas été oublieuse des commerces implantés sur ce boulevard, ainsi nous avons facilité l'accès à ces derniers en réalisant, par exemple, une rampe d'accès. La profondeur des accotements offre d'agréables dégagements permettant d'identifier les échoppes animant cette façade urbaine. L'itinéraire, pour le badaud, se veut plus courtois, il découvre et redécouvre les acteurs de son quartier, le lien, les échanges, sont l'illustration même d'une nouvelle dynamique. Nous avons séquencé l'avenue en valorisant les éléments patrimoniaux et le paysage. Il nous a semblé primordial d'œuvrer à une résonance frontignanaise au sein même du projet, que ce dernier reflète les valeurs de cette commune mais aussi qu'il soit l'écho d'un paysage et de coutumes typiques de la région. Ainsi, patrimoines industriel et viticole ont orienté nos intentions. L'acier Corten épouse le projet et renvoie, par sa couleur brun/orangé aux piquets de vignes. Les sols se composent d'un béton désactivé travaillé de façon à revêtir les couleurs blanches et minérales de la pierre locale. Ces nouveaux aménagements encouragent également les déplacements des piétons et des cycles. Nous avons favorisé l'accessibilité, certaines portions privilégiant le passant - qu'il soit enfant, personne âgée, personne à mobilité réduite ou encore handicapé - par des aménagements courtois : largeur des trottoirs, assises, jardins urbains, matériaux identitaires... Les véhicules, quant à eux, profitent d'un réel confort d'usage des voies, désormais élargies. Cet espace, donné à la ville, encourage la création et l'implantation de nouveaux commerces et services, dédiés aux habitants de Frontignan. Hybride, il est tout à la fois un lieu de circulation mais aussi d'oïveté. Oïveté prenant les traits d'un square, véritable espace libre, tour à tour terrain de pétanque ou espace de représentation. Ce nouveau boulevard articule, valorise, qualifie, ouvre et rythme le mouvement et l'essence même de la ville de Frontignan.



Chronique - 08 ÉCOQUARTIER OVALIE, MONTPELLIER

Situé à proximité du parc de Bagatelle et du stade de rugby Yves du Manoir, ce nouvel archipel urbain marque la transition entre le périurbain et les secteurs plus denses de la ville de Montpellier. La démographie de cette dernière étant, ces dernières années, vélocité, elle est le premier facteur motivant la création de ce nouveau quartier de 42 ha où 3000 logements, équipements et espaces verts côtoient un écrin naturel remarquable. Le Parc du Belvédère, le Parc du Domaine du Grand Puits et l'Agriparc, tutoient ce nouveau quartier et confortent l'ambition du projet qu' est de proposer un dialogue entre ville et nature, dans le respect de l'armature paysagère présente. Ovalie se distingue par sa domesticité : ses habitants s'approprient ses usages, ses services de proximité. Une échelle confidentielle est ici privilégiée. La diversité typologique d'habitat (maisons de ville, villas urbaines, logements collectifs en petits îlots, logements abordables...) offre une lecture cohérente et plaisante de cette pièce urbaine. L'écoquartier Ovalie est la matérialisation d'un désir de la municipalité qu'est le renouvellement du tissu urbain, la diversification des modes d'habiter mais aussi la mixité des fonctions au sein des quartiers nouvellement créés. Desservi par les transports en commun, le quartier offre de vivre dans un milieu à échelle confidentielle alors même que connecté au cœur de Montpellier. Remarquable contexte qui se singularise par la présence, à proximité, du Rieucoulon, et par le domaine viticole du même nom. Les îlots qui le composent, tous de taille raisonnable (R+4 / R+5), sont ouverts et généreusement paysagés participant au dessin harmonieux de cet archipel urbain. L'agence a souhaité qu'une identité forte, contemporaine, minérale et méditerranéenne s'inscrivent dans ce nouveau quartier. Nous favorisons l'usage de matériaux durables et pérennes, le déploiement de volumes modérés aux socles actifs et aux attiques courtois. La présence de bureaux, de locaux d'activités tertiaires, d'un groupe scolaire et surtout, d'équipements sportifs et de commerces de proximité, participent à l'animation, au lien social et la distinction de ce nouvel ensemble. Chaque îlot adopte des équipements partagés, de sport et de détente, rattachés à la copropriété. A l'image d'un campus intergénérationnel, notre volonté s'attache à mettre à disposition des vecteurs d'échanges et d'exercices pour tous, enfants, parents, étudiants, retraités... En effet, si les espaces extérieurs ont été particulièrement développés c'est aussi et surtout pour garantir aux usagers la pratique d'activités douces et sportives, en lien au stade de rugby, et à proximité de leur lieu de vie. Ainsi, jardins, paysages, sont sillonnés de pistes cyclables, de parcours de santé. La nature occupe une place prépondérante dans ce projet notamment parce qu'elle l'accueille et l'inspire. Le dessin paysager respecte le vocabulaire présent sur site : bosquets d'essences variées, allées d'honneur... sont une carte postale méditerranéenne. Le quartier Ovalie est un support de vie remarquable. Tutoyant une ville de grande densité il propose un dialogue à la nature, une réinterprétation de la campagne en ville. Les circulations au cœur son adoucies, fluides. Les allées plantées distribuent les logements et garantissent une réelle porosité sur le grand paysage et l'écrin exceptionnel dans lequel Ovalie repose. Le travail de l'agence s'est concentré sur l'importance de mettre le paysage en scène et de mettre en scène les usagers dans le paysage. Il est ici question d'hédonisme, de vivre ensemble, d'une micro-urbanité ouverte sur son contexte, de poésie du langage urbain.



Chronique - 09 CARRÉ SUD 1, MONTPELLIER

L'immeuble de logement Carré Sud 1, s'implante sur la ZAC Ovalie, quartier en mutation se distinguant par des aménagements privilégiant oisiveté, douceur de vivre et interactions entre usagers. Le parc du Belvédère offre un poumon vert à ce fragment de ville quand de petites résidences en îlots ouverts sur des espaces paysagers favorisent le vivre ensemble. A proximité des commerces, écoles, crèches et centres de loisirs (piscine municipale, stade de rugby et parcs), ce quartier calme répond à des besoins de nature variés et complémentaires. Carré Sud 1 a vocation à prolonger et favoriser cette atmosphère toute méditerranéenne, en développant son programme depuis l'angle de l'avenue de Toulouse et jusqu'en coeur d'îlot. Sa forme architecturale est en partie tributaire des contraintes que présente le site d'implantation. En effet, l'avenue de Toulouse étant une artère d'entrée de ville, le projet peut souffrir d'une exposition importante au trafic et au bruit qu'il génère. C'est pourquoi l'agence a souhaité créer une respiration intérieure au projet, un patio surélevé, profitable aux usagers. L'orientation du projet et des logements a également été définie par cette position en angle et sur rue. Leur double orientation permet un ensoleillement maximum et notamment depuis la Place de la Providence, le patio s'offre en havre de paix et temporelise l'agitation urbaine limitrophe. Nous avons également souhaité développer une mixité typologique des modes d'habiter, en écho au quartier Ovalie. Ainsi, Carré Sud 1 propose des logements collectifs mais aussi des maisons de ville jouissant d'une entrée exclusive et indépendante en rez-de-chaussée. Les maisons de ville positionnées dans les niveaux supérieurs, sont agrémentées de larges terrasses protégées des regards indiscrets. De généreuses ouvertures en façades sud permettent un apport de lumière naturelle remarquable dans les pièces à vivre. Le rez-de-chaussée du bâtiment distribue des commerces vecteurs d'animation et de vie à l'échelle du quartier. Sa hauteur, sa transparence et sa porosité, figurent le projet comme navire amarré à quai en douceur et aménité. Les logements sont dotés d'espaces extérieurs : terrasses et loggias, s'ouvrent vers le grand paysage mais restent intimistes car protégés par des ventelles, ces dernières permettent également de loger des effets personnels tout en laissant une lecture cohérente de la façade depuis la rue. Les logements ne jouissant pas d'espaces extérieurs, ont été dessinés pour rester ouverts à leur tour et profiter de vues généreuses vers l'extérieur. Au coeur du projet, le patio a été travaillé comme une rue intérieure, sa minéralité est un écho aux villages méditerranéens, lumineux et authentiques. Les usagers ont tout le loisir de s'y promener, s'y arrêter pour échanger, et même profiter d'une pause, laisser le temps prendre tout son temps. La végétalisation de ce jardin partagé offre fraîcheur et paysage architecturé aux habitants de Carré Sud Par ailleurs ce dernier distribue les entrées aux logements et confidencialisent les usages. Les matières – menuiseries bois, pierre, revêtement lisse – et les couleurs déployées au sein du projet, signalent depuis la rue ou depuis la place de la Providence. L'ensemble se positionne en proue sur le quartier Ovalie et contribuent au dynamisme de ce nouveau secteur urbain.



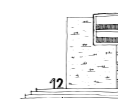
Chronique - 10 MOKA, MONTPELLIER

Le Moka s'implante sur le quartier des Grisettes, situé au Sud de Montpellier. Ce site présente un tableau paysager remarquable. Bordé d'une rambla iconique, plantée de pins, il côtoie également le site exceptionnel du Mas Nouguier, réserve agricole entretenue par la ville. Les panoramas alentours se composent de vestiges, de vignes, d'oliviers de pins centenaires, de mûriers, de platanes... Une flore garantissant l'identité du territoire et la valorisation du cadre de vie. Dans son organisation, le quartier perpétue cette poésie du contexte en offrant des espaces mutualisés favorisant les rencontres, en répondant à un désir de solidarité et convivialité par les usagers. Ainsi, Le Moka repose dans un écrin où harmonie et lyrisme dialoguent. Le projet s'implante entre la rue de la Régliasse et l'avenue des Dragées, et se développe sur 3 075 m². Sa composition se veut linéaire – pour épouser au mieux la parcelle qui l'accueille – et en apostrophe au contexte auquel il s'intègre : le Mas Nouguier et ses vignes. Ainsi, il se compose de 44 logements répartis en deux ensembles à la volumétrie sobre : deux niveaux reposant sur un socle minéral invariable. Ce socle bétonné suit le dénivelé du terrain d'Ouest en Est. Le projet s'adapte au terrain par un réseau de pentes douces intégrées au niveau de chaque unité d'habitation et pour ne s'arrimer qu'à une légère pente continue. Les logements sont baignés de lumière naturelle, offerte par des ouvertures généreuses. Leur disposition tend à favoriser ce chatoyant confort en étant orientés au Sud ou bi-orientés. Les pièces de vie sont ainsi éclairées, et apportent un réel agrément à l'usage quotidien. Ce même agrément déborde sur l'extérieur et se formalise en loggias et terrasses, qui offrent une pièce à vivre estivale, une pièce partagée tant à l'échelle de l'utilisateur qu'à l'échelle du programme dans son ensemble. En effet, ces dernières sont exposées aux jardins partagés qui viennent conforter la notion du vivre ensemble. Les chambres sont positionnées au Nord-Est lorsque les séjours et cuisines sont positionnés au Sud-Ouest et ouvertes sur ces loggias et terrasses. Des failles en façade dynamisent la volumétrie d'ensemble et renforcent la notion de transparence souhaitée entre les villas. Le bâti respire, ces ouvertures lui confèrent légèreté et séquençage des vues sur le grand paysage. Ces hiatus s'équilibrent aux pleins formalisés par des boîtes colorées taupe, accueillant les logements traversants des R+1 et R+2, et en belvédère sur le rez-de-chaussée. Les coloris orange, chocolat et jaune, habillent les terrasses du 2ème étage, et préfigurent les boîtes dans la boîte. L'agence a souhaité déployer des menuiseries extérieures en bois pour son aspect naturel, chaleureux et renouvelable. Ce matériau adoucit, singularise le projet et s'intègre en synergie au projet dans son ensemble. Le blanc, appliqué au reste du bâtiment apporte lumière, douceur et constance au projet. Des jardins, oasis de fraîcheur, agrémentent les circulations extérieures et le coeur d'îlot. Des plantations, développées au Nord, offrent exotisme et intimité aux logements situés en rez-de-chaussée. Les espaces collectifs sont dédiés à la convivialité et au partage, des jardins vivriers ont ainsi été créés. Chaque habitant a le loisir de cultiver, produire et entretenir cet espace dédié. Moka fait figure d'architecture vivante, la culture méditerranéenne s'y exprime pleinement et notamment dans son rapport indéniable à la nature et au paysage. Le projet s'inspire du contexte qui en définit les usages.



Chronique - 11 DIVA, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS

Ensemble immobilier composé de 125 logements et 162 places de stationnement, s'implante sur la ZAC Roque Fraïsse. Le site est la continuité urbaine de la ville historique de Saint Jean de Védas qui tutoie Montpellier. Par son attractivité paysagère et son esprit « village », Saint-Jean-de-Védas interpelle un public en recherche de frugalité et du vivre en conscience, adhérant aux valeurs que sont l'authenticité, le respect et le partage. En accueillant prochainement de nouveaux équipements tels la nouvelle Clinique Saint Jean, une école et des jardins partagés, le site sur lequel s'implante Diva favorise les interactions sociales et une vie de quartier en effervescence. Le projet Diva a pour volonté de s'inscrire, tant dans ses lignes que dans ses usages, dans cette philosophie du « vivre ensemble » et se distingue comme étant à lui seul une micro urbanité ouverte sur son environnement et les paysages le bordant. Diva vient épouser le terrain dans le respect de sa topographie initiale, caractérisée par un important dénivelé, afin de développer les orientations Est et Ouest. Son socle, traité en béton, rappelle, par son aspect, les couches sédimentaires de la pierre. Émergeant du sol, il permet au projet de se déplier harmonieusement sur son environnement. Les bâtiments se dessinent tout en verticalité, comparables à de diaphanes silhouettes, ils s'ouvrent en belvédère sur l'avenue de Librilla, et permettent aux futurs usagers de jouir de panoramas exceptionnels – et notamment sur la Mare Nostrum – depuis la route des Terrasses au Sud. Le caractère opaques du bâti, permet une pluralité des percées visuelles intra îlot et le respect de la composition du site dans son ensemble. Le projet se distingue par sa porosité, ses transparences et sa transversalité. L'accès aux logements se fait depuis un emmarchement magistral, qui se déploie ensuite en terrasses végétalisées. Les matières sont brutes, originelles, minérales, leur traitement pérennise le paysage alentour. Les façades, travaillées en une succession de lames en acier thermolaqué, permettent une lecture cadencée du projet. Le regard évolue au gré des courbes et ondulations qui, tout en subtilité, soulignent la singularité du projet. Si la ville de Saint Jean de Védas connaît un développement important, elle a su conserver, protéger et mettre en valeur ses grands paysages et sa flore diversifiée. Pistachiers lentisques, genévriers, asperges sauvages, champignons comestibles (chanterelles), la présence d'oliviers, participent à la richesse de cette garrigue en effervescence. Les jardins familiaux de la Capoulière encouragent, à leur tour, l'épanouissement familial, le retour aux sources, la création d'un lien fort à l'environnement proche. Diva s'inscrit donc dans un patrimoine dense et riche. Le projet, par sa composition et ses aménagements paysagers, souhaite être vecteur d'échanges, d'un dialogue constant entre nature et urbanité. Les jardins ont bénéficié d'un traitement particulier où iris, érables champêtres, arbustes buissonnants telle la myrte, bougainvilliers ou saule du désert, viennent animer les cheminements et les espaces de partage. Le projet est généreux, il offre une carte postale paysagère, une promenade mais aussi et surtout, il souligne la poésie qui l'habite. Diva fait corps avec son contexte, il entre en symbiose tant avec ses paysages alentours qu'avec ses futurs usagers. Le bâtiment se veut frugal mais généreux dans ses usages. Plus qu'un bâti, il propose un nouvel art de vivre, vecteur de lien social.



Chronique - 12 PREMIUM MONTPELLIER

L'immeuble de logements Premium s'implante sur le quartier Ovalie (32 Ha.). Situé à proximité du parc de Bagatelle et du stade de rugby Yves du Manoir, ce nouvel archipel urbain marque la transition entre le périurbain et les secteurs plus denses de la ville de Montpellier. La démographie de cette dernière étant, ces dernières années, vélocité, elle est le premier facteur motivant la création de ce nouveau quartier où logements, équipements et espaces verts côtoient un écrin naturel remarquable. Ovalie, se distingue par sa domesticité : ses habitants s'approprient ses usages, ses services de proximité. Une échelle confidentielle est ici privilégiée. La diversité typologique d'habitat (maisons de ville, villas urbaines, logements collectifs en petits îlots) offre une lecture cohérente et plaisante de cette pièce urbaine. Premium s'arrime, tout en concupiscence, à ce contexte domestique. Premium se signale depuis l'avenue Bugarel et l'avenue du Mondial de Rugby. Ses volumes, sa matière, sa position stratégique en belvédère sur le site, lui attribuent une réelle singularité. Le projet se compose de 85 logements, répartis sur 7 niveaux et distribués en trois bâtiments aux entrées distinctes. Il propose une diversité des modes d'habiter, en cohérence avec l'essence même du quartier. Ainsi, le socle accueille des maisons de ville en duplex et à l'accès confidentiel depuis la rue. Chacune profite d'un jardin particulier ouvert en coeur d'îlot. Le logement collectif colonise les étages supérieurs lorsque, les derniers niveaux, sont dotés de logements duplex, jouissant de terrasses privées, aux volumes généreux. Chaque logement, par son orientation, est baigné de lumière naturelle et s'ouvre sur l'extérieur grâce à sa terrasse ou loggia, tournée vers le grand paysage. Les cheminements intérieurs et espaces communs, sont naturellement éclairés. Enfin, des dégagements de belle ampleur, offrent des respirations aux espaces partagés et ainsi, un confort d'usage. Le coeur d'îlot se veut, à son tour, généreux. Pensé comme un havre de paix, il s'apparente au jardin de campagne méridional. Espace neutre, il suggère conversation et interactions entre habitants. Convivialité, frugalité des échanges, spontanéité sont possibles, autour d'un repas d'été, d'une pétanque, d'une partie de carte improvisée. Véritable poumon vert, il s'offre en carte postale paysagère auprès des habitants quand, depuis leur terrasse, ils observent son dessin. Depuis la rue, Premium donne à lire une matérialité éclectique et complémentaire. Le socle du projet est traité en béton matricé, en écho au mur de soutènement du stade de rugby ou, par sa texture et granulométrie, au mas alentours. Des lames en bois rythment la lecture et s'offrent en brise-soleil quand celui-ci est au zénith. Enfin, elles garantissent un degré d'intimité aux usagers quand ils profitent de leur loggia ou terrasse. La façade donnant sur l'avenue Bugarel, présente une faille paysagère, ainsi le badaud aperçoit subtilement l'activité en coeur d'îlot et l'écrin paysager en profondeur. L'ensemble des façades se développe en gabarit décroissant de part et d'autre de l'angle structurant pour respecter les cadrages des fenêtres paysagères exigées. Enfin, l'exercice volumétrique développé en alternance d'avancée et de retrait sur rue, permet de laisser entrer le soleil au coeur du projet.



Chronique - 13
COEUR D'OC,
SAINT-GEORGES-D'ORQUES

Saint-Georges-d'Orques, situé à l'Ouest de Montpellier est un village adoptant une typologie traditionnelle méditerranéenne. Ses maisons en pierre et aux toitures orangées, reposent dans un écrin de calcaire, ourlé de vignes, de pins parasols, de cyprès et de végétation exhalant les herbes aromatiques. Cette composition proverbiale donne à lire une carte postale solaire. Il se distingue par son dynamisme et les services qu'il offre à ses habitants, ainsi boudrome, centre équestre, courts de tennis, maison des associations, maison de quartier... participent à l'épanouissement des citoyens. La commune s'engage également dans la réalisation de nombreuses manifestations culturelles encourageant la vie de quartier et le développement d'un lien social constant. Enfin, depuis le Moyen-Âge, Saint-Georges-d'Orques se distingue par son patrimoine viticole émérite. Le vin cultivé est issu d'un terroir remarquable : au Nord et à l'Est se déploient calcaire jurassique et silex rouge, au Sud, de vastes manteaux de cailloux roulés. Autant d'atouts qu'il faille préserver et encourager dans la création d'un nouvel ensemble de logements. Notre projet, composé de 85 logements, répartis-en 5 plots bâtis (5 607 m²), épouse l'Allée des Jardins, et s'intègre à un ensemble urbain nouvellement créé. Sa situation en angle lui permet de parachever cet archipel et de découvrir un cœur d'îlot intimiste, où des jardins s'offrent aux usagers. Les bâtiments, de hauteur modérée, du R+1 au R+3, se déclinent en volumétries variables et en écho à l'architecture patrimoniale de Saint-Georges-d'Orques. Nous avons travaillé aux jeux d'amplitude, d'étendue et de retrait pour rythmer cette micro-urbanité. Les accès aux logements, depuis, le rez-de-chaussée, sont soit avancés soit en repli. Les toitures, pour certaines déclinées et habillées de tuiles, pour d'autres nivelées, se déclinent également en terrasses et participent à cet épannelage dynamique. Les proportions sont maîtrisées, et donnent à lire un ensemble à échelle citoyenne, une réelle domesticité se dégage du projet. Sa composition hétéroclite offre de nombreux dégagements sur le cœur d'îlot et les espaces publics. Le projet se veut en conversation avec son contexte tout en conservant un caractère intime. Il questionne la maison de ville et ses transformations possible à l'échelle d'un quartier. Ainsi les logements adoptent une diversité typologique : appartements de plain-pied, maisons de ville au format réduit, maison de toit ou encore logements sous les toits, charmer le programme dans sa globalité. Chaque logement dispose de volumes généreux et d'une terrasse ou d'une loggia, orientées à l'Est, au Sud ou à l'Ouest. Les pièces à vivre sont baignées de lumière naturelle et s'ouvrent sur le cœur d'îlot, le mail nouvellement créé, le grand panorama, les vignes et les horizons de Saint-Georges-d'Orques. L'agence a œuvré à une architecture minimaliste, en opposition à l'ostentatoire, nous avons favorisé la sobriété, l'élégance et une écriture résolument contemporaine. Les façades sont traitées en enduits blanc et défendent le caractère frugal du projet. Certains volumes sont habillés de pierre et en réponse à l'existant, homogénéité et consensualité sont ici maîtres mots. Les jardins et espaces extérieurs ont été travaillés en continuité et en dialogue avec l'existant. Par ailleurs, ils ont été définis par l'obligation de compenser l'aggravation d'imperméabilisation du site. Ils supportent ainsi des conditions tant d'extrême chaleur que d'éventuelles crues.



Chronique - 14
VESTIAIRES ET TRIBUNES,
PIGNAN

Pignan, commune située à l'Ouest de Montpellier, se distingue par son patrimoine historique émérite. En effet, le Château du Comte de Turenne, la Tour Carrée, la Tour de l'Horloge ou encore l'Abbaye du Vignogoul (monastère féminin du XII^{ème} siècle) agrémentent les horizons de cette agglomération. La ville est bordée d'une plaine au Sud, où cours d'eau et terres agricoles se remarquent. Au Nord, ce sont des paysages typiquement méditerranéens qui se dessinent : la garrigue, les vignes et les vergers côtoient un habitat dispersé. Pignan s'est initialement développé au Nord de la plaine, au pied des collines, et offre à ses habitants d'emprunter naturellement les routes menant à Montpellier. Il y a quelques années, la ville a développé une ZAC sur le lieu-dit de Saint-Estève, d'une surface de 30 ha. Cette ZAC se compose de logements, de nouveaux commerces, d'espaces verts mais aussi d'un complexe sportif. L'agence est intervenue dans la conceptualisation et la réalisation des tribunes et des vestiaires de ce dernier. Ces vestiaires et tribunes se profilent en linéaire en entrée de ville, ainsi ils laissent le château du Comte de Turenne se distinguer. Bordé, de part et d'autre, d'aires de jeu, le bâtiment se déploie sur 1 535 m² et adopte une largeur de 16.6 m. Le programme se décline en plusieurs pôles destinés aux différents publics qu'il accueille (joueurs, officiels, public, équipe technique...). Six vestiaires joueurs et deux vestiaires arbitres, accessibles depuis la façade Ouest du bâtiment – et pour garantir une confidentialité d'usage – s'inscrivent en rez-de-chaussée. Au Sud, ce sont des espaces techniques et de stockage qui ont été créés. En R+1, accessible par des escaliers judicieusement positionnés, des gradins couverts se déploient et offrent au public d'assister aux manifestations sportives. L'agence a, par ailleurs, souhaité imaginer un espace où le public, les officiels ou la presse peuvent se rassembler ; ce belvédère repose entre les blocs Sud et Nord. Il offre des vues spectaculaires sur les terrains de jeux, mais aussi sur le grand paysage. L'enveloppe du bâtiment se compose de pierre de Pont de Vers et confère à cet équipement un aspect monolithique et homogène. Il est une apostrophe au patrimoine historique de Pignan. Le projet entre en dialogue avec son contexte, sa forme, sa matière, s'associe à l'existant avec courtoisie. Les tribunes, s'habillent de béton brut, les structures en toitures sont réalisées en métal galvanisé et un enduit chaux ciment a été appliqué aux murs de façade en rez-de-chaussée, où sont positionnés les vestiaires. La matière distingue l'usage, elle charmer le projet tout en veillant à garantir une cohérence visuelle. Les ouvertures, verticales en façade, contrastent avec l'horizontalité du bâtiment, elles rythment la lecture du projet. Les vestiaires bénéficient d'ouvertures placées en hauteur et permettant une discrétion optimale. Une buvette, lieu d'échanges et de partage, est accessible au Nord. Elle s'ouvre sur l'extérieur par des volets rabattables métalliques conférant convivialité et domesticité au lieu. Le club house est habillé d'une façade vitrée, lui permettant d'être baigné de lumière naturelle, et d'ouvrir des vues sur le paysage alentour. La toiture a été travaillée avec agrément et permet au projet de s'implanter dans son contexte sans le dénaturer. Il se singularise tant auprès des usagers que des habitants et touristes visitant Pignan et converse tout en délicatesse avec la ville de Pignan et son patrimoine.



Chronique - 15
RUE BONNETERIE,
AVIGNON

Le projet d'aménagement de la rue de la Bonneterie et de l'arrière des Halles, s'inscrit dans un projet global de revitalisation du centre historique d'Avignon. Ce dernier a pour dessein de mettre en valeur le patrimoine historique de la ville, et d'offrir un accès courtois et aisé aux services et commerces, qui participent à l'effervescence de la cité des Papes. Une réelle nécessité de cohérence urbaine se dégage ici ; par ailleurs, il est essentiel de créer ou re-créer des espaces de rencontres et d'interactions, de mettre en exergue les qualités patrimoniales et historiques du site, de hiérarchiser et donner du sens à cette parcelle urbaine ou encore d'inviter la nature, le paysage, dans le quotidien avignonnais. Ce travail doit profiter tant au citoyen, qu'au visiteur. L'agence souhaite inscrire le projet dans une dynamique durable et fonctionnelle. Le projet doit pouvoir suggérer, chez ses usagers, un sentiment d'appartenance à une ville ouverte, rayonnante, audacieuse. Deux secteurs sont concernés par cette revitalisation : la rue de la Bonneterie – se positionnant à l'Ouest d'Avignon, remontant au cœur de ville et située entre les Halles et la rue des Teinturiers – et les rues mitoyennes bordant les Halles. L'agence a travaillé à une écriture de ses espaces, pour conforter leurs valeurs de connectivité, et à la révélation du patrimoine. La lecture se veut apaisée et cohérente, les matériaux simples et puisés dans le registre historique : calades et pavages en pierre. Nous avons donné du sens aux éléments patrimoniaux par une scénarisation frugale des espaces publics. Les matériaux déployés sont en résonance à l'héritage architectural. Un travail de valorisation lumineuse, tout en sensualité, cadencé par des mises en lumière ponctuelles valorisant les motifs architecturaux singuliers que sont les portails des hôtels particuliers, les vierges placées comme de sages vigies aux angles des rues, offre une qualité nocturne à ces espaces requalifiés et révèle un parcours nocturne, une balade au clair de lune. L'introduction du végétal dessine de nouveaux paysages et notamment aux abords des halles. Les essences sont déployées au rythme des saisons. Le mobilier urbain déployé permet la création de salons urbains à l'atmosphère douce : plus que des intervalles urbains, ces nouveaux parages offrent des parenthèses enchantées, ils sont le lieu d'un rendez-vous, d'une pause, d'une respiration. Le frugal colonise chaque artère et les tisses entre elles. L'animation cohabite avec la langueur, plus encore : ils se répondent. Les placettes regagnent toutes leurs lettres de noblesse et offrent une réelle qualité d'usage et des aménagements qualitatifs. Les vides sont comblés avec élégance et distinction. Le projet insiste sur l'importance de laisser le centre historique raconter son histoire, en proposant des itinéraires en transparence des tracés historiques. La piétonnisation depuis la rue de la Bonneterie et jusqu'à l'arrière des Halles se veut majoritaire, la présence de salons urbains et du micro fleurissement citoyen ponctue l'itinéraire depuis les Halles et jusqu'à la rue des Teinturiers, des placettes offrent de s'arrêter et d'apprécier la valeur patrimoniale du site. A l'arrière des Halles, la frugalité est souveraine : un espace piéton épuré, et en trait d'union entre les deux sections de la rue de la Bonneterie, redonne toute leur valeur aux trois platanes magistraux. Avignon, respire, se renouvelle, s'étoffe de sobriété. Son patrimoine est révélé et dialogue avec ses nouveaux usages, le lien se fait, l'Histoire continue de s'écrire...



Chronique - 16
PLACE LOUIS REY,
LUNEL

La ville de Lunel est située à une vingtaine de kilomètres de Montpellier. Si Lunel est parfois surnommée la porte de la Petite Camargue, elle jouit également d'un caractère lyrique, voire fantasmagorique, en attestent son histoire particulière et les illustres personnages qui y vécurent : Buffon, célèbre naturaliste français et Louis Médard, commerçant et bibliophile qui, tout au long de sa vie, collectionnera des ouvrages rares et précieux, par leur contenu et reliure, pour les léguer ensuite à la ville. C'est dans ce contexte historique et insolite que nous avons travaillé à la quintessence de la Place Louis Rey. Voisine de l'Office du Tourisme, de la place des Caladons, ou de monuments tels l'Église Notre Dame du Lac, le Musée Médard, ou encore les Halles, elle préfigure un point de convergence et de départ. Cette place ponctue tout à la fois le paysage urbain et la promenade, elle s'offre comme un salon domestique aux Lunellois et aux visiteurs traversant son cœur. L'objectif de sa requalification entendait de la transformer en un repère, un signal articulant ville d'hier et aujourd'hui. Si les nombreuses interventions précédentes et l'histoire, ont modifié sa physionomie et laissé des stigmates, elles ont également révélé des opportunités d'embellissement et de régénération. Ses abords ont été travaillés avec douceur et agrégation à l'existant. Les circulations ont été simplifiées et les espaces piétonniers élargis. Les matières se veulent minérales, organiques, en cohésion avec les horizons proches et lointains, en dialogue avec le patrimoine tant architectural que végétal de Lunel. Les pignons, résultantes des démolitions passées de l'îlot autrefois présent, sont habillés d'une structure métallique porteuse de son propre paysage ou d'une double-peau brodée. Le Pignon des Curiosités, en déférence aux Lumières et à l'attrait intellectuel de la commune, présente une fresque picturale en hommage au travail du naturaliste Buffon mais aussi de son histoire. Des oiseaux exotiques, une végétation luxuriante, des entrelacs ornent cette façade minérale. La structure métallique déportée, qui vient en superposition de cette toile urbaine, met en scène un jardin méditerranéen suspendu et, lorsque la lumière l'épouse, révèle un jeu d'ombres, un dialogue inédit d'art et d'architecture, chaque fois différent puisque tributaire de l'astre solaire. A ses pieds, un jardin exotique de pleine terre fait écho aux pérégrinations et aux découvertes de Médard. Suspendus, ce sont les essences méditerranéennes, en résonance à l'Arboretum lunellois, qui panachent cette façade. Le pignon des reliures, clin d'oeil au patrimoine bibliographique de Louis Médard, se distingue par sa double-peau mordorée. Ses formes, son découpage, sont le reflet d'une dentelle, d'une mantille ou encore de la reliure d'un livre rare et précieux. Cet habillage est aussi un clin d'oeil aux costumes des toréadors, parés d'or et de lumière. Lunel étant aussi le fief des courses camarguaises, nombreux sont les célèbres rasateurs et cocardiers qui s'y sont succédés. Cette couverture ambrée gagne en solennité quand vient la nuit : son rétro-éclairage révélant plus encore ses reliefs et nobles aspérités. Pour accentuer l'expérience, nous avons aménagé le cœur de place en fontaine sèche. Le bruit de l'eau, le parfum minéral qu'elle dégage au contact d'une pierre chaude, sa fraîcheur en saison estivale, sont autant d'attributs qui permettent une adhésion forte au projet par ses usagers. Des candélabres ponctués d'abat-jours et des fauteuils positionnés ici et là, participent au caractère domestique de la place.



Chronique - 17
CAMPUS DE LA POMPIGNANE,
MONTPELLIER

Le quartier de la Pompi gnane repose entre les quartiers des Aubes, d'Antigone et enfin d'Odysseum. Bordé par le Lez à l'Ouest, il est également traversé par l'avenue de la Pompi gnane du Nord au Sud, à laquelle sont greffés commerces, services et logements à la typologie variable (immeuble de hauteur modérée, maison pavillonnaire, villas...). Cet archipel urbain est généralement paysagé, et jouit notamment de la ripsylve du Lez, du parc Rimbaud et de jardins d'anciens domaines débordant sur le quartier des Aubes. Le Parc d'activités tertiaires de la Pompi gnane, initié en 1965 par IBM et composé comme un microcosme où activités de pointe sont menées, s'étend en balcon sur le Lez et le quartier de l'Écusson de Montpellier sur près de 28 ha. Nous nous employons à harmoniser cette pièce urbaine en travaillant sur ses connexions au quartier dans son ensemble, aux perspectives sur la ville – notamment sur l'Opéra Comédie et l'Église Saint-Anne – au caractère architectural du bâti qui doit être tout à fait méditerranéen, minéral, en liaison son contexte. Le paysage fait partie intégrante du site, véritable poumon vert et ADN du futur campus qu'il convient de conserver, magnifier et laisser s'épanouir. Enfin, nous poursuivons une diversification des services et des équipements mis à disposition des usagers, cette dernière appuyant une adhésion forte au projet et cultivant une vie à l'échelle du quartier. Si l'installation de nouvelles entreprises, environ 170 000 m² de SDP, entend de développer leur accessibilité, nous favorisons l'usage de modes de déplacement alternatifs et bienveillants au regard d'un environnement en mutation. Au sein d'un parc paysager, la composition urbaine du projet se veut lisible et linéaire : elle s'articule autour d'un parc paysager Nord/Sud et d'un mail de pins en crête sur le plateau, elle privilégie, dans l'architecture, les patios, véritables espaces de partage, et une écriture simple favorisant l'horizontalité et la sobriété. Cette élémentarité dialogue avec le paysage inscrit, et est la manifestation d'une urbanité modulaire, où chaque entité se panache à l'autre avec agrégation. A l'instar de l'architecture et du paysage, le maillage viaire est minimaliste : il offre une connexion à chacun des vis-à-vis du parc et à l'ensemble des bâtiments, sans envahir le coeur végétalisé, espace dédié à l'usage piétonnier. Chaque tracé routier part de l'originel et développe de nouveaux points d'entrée et de sortie à cette pièce urbaine, garantissant également un dialogue entre Nord et Sud. Les espaces publics (placettes, accès aux bâtiments, parvis...) sont pensés comme des lieux d'accueil, de partage et d'interaction. Un éclairage soigné, un mobilier urbain adapté, des parcours sportifs et salons de détente, participent de la convivialité de ces espaces et intensifient l'attractivité et l'aménité du site. Le parc est, quant à lui, parcouru de sentiers, de cheminements intimistes, révélant l'identité paysagère du lieu. Ces nouvelles coutures urbaines encouragent le lien social. La façade du parc, sur la rue de la Vieille Poste, se veut résiliente et ouverte sur la ville. Sa requalification valorise la résilience du site avec la ville et valorise l'image et l'attractivité du campus. Commerces en rez-de-chaussée des bâtiments, emmarchements généreux, espaces publics ouverts, apportent porosité et transparence au site. Le projet insiste sur l'importance du paysage en enrichissant le parc arboré existant, en privilégiant la valeur « nature », et fait l'objet de labélisations « Eco-Jardin » et « Biodiversity ». Le campus se veut alternatif, jovial, partagé et ouvert.



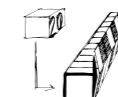
Chronique - 18
ÉCOQUARTIER FORT
D'AUBERVILLIERS,
AUBERVILLIERS ET PANTN

Le Fort d'Aubervilliers est une ancienne fortification parisienne, érigée à la fin des années 1870 et ayant connu de nombreuses occupations. Ouvrage militaire, il accueillit en 1920 les recherches de Pierre et Marie Curie sur la radioactivité, sera le support des Jardins Ouvriers des Vertus en 1935, comme le prolongement de la plaine maraîchère qui occupait ce territoire historiquement. Occupé par l'armée allemande entre 1940 et 1944, il sera ensuite un site à vocations transitoires. Il voit sa fonction initiale évoluer d'une manière tout à fait insolite lorsqu'en 2014 le In Situ Art Festival s'approprie ses murs et transfigure le site en une galerie à ciel ouvert, une scène artistique traversante à tous et pour tous, théâtre d'une liberté d'expression. Ces occupations ont détourné l'usage initial de l'ensemble du bâti, et des paysages alentours, mais ont également entraîné des mutations socio-culturelles du lieu et ses territoires limitrophes. Le site du Fort d'Aubervilliers est colonisé par des start-ups, des travailleurs indépendants, des jardins familiaux, des résidences d'artiste. Les anciennes halles et casemates militaires, en bon état de conservation, et le théâtre équestre Zingaro sont des pôles d'attractivité notables. Ainsi une nouvelle philosophie du vivre ensemble se dessine : les remparts s'ouvrent, le citoyen se réapproprie ce territoire de près de 35 ha, la vie s'y veut frugale, animée et riche en diversité et en mixité des usages. Notre mission consiste à analyser et répondre aux enjeux socio-urbains que soulève le projet. Pour cela nous reposons le conceptuel sur une étude sociologique dégageant un certain nombre de sociotypes et sociotopes. En découlent les opportunités suivantes : favoriser des espaces fédérateurs (jardins paysagers, boulodrome, prairies...), travailler sur un paysage généreux – en coeurs d'îlots, au niveau des voiries ou encore adressé aux remparts et douves – privilégier les équipements d'activités sportives et culturelles, vecteurs d'échanges, de partage, de rire et de rencontres – pérenniser et renforcer le caractère culturel du site pour engendrer le beau, le jeu, l'art et le conjoncturel. Nous envisageons ce projet urbain de plus de 2 000 logements, équipements et activités diverses, comme une dentelle urbaine, lisible, accessible et dense dans ses activités et services. Un tissage ouvert sur l'extérieur et valorisant les notions de micro-urbanité et de biodiversité impliquant les futurs usagers et offrant de nouveaux parcours, nous semble indispensable. Le projet pérennise la dimension artistique déjà présente sur Fort d'Aubervilliers, en encourageant la création d'associations, de collectifs, en jouissant du patrimoine culturel et historique existant et en créant de nouveaux lieux propices à l'expressivité créative. Ainsi, le Fort d'Aubervilliers, autrefois mystérieux, sera ouvert et partagé, coloré, insolite, audacieux. Une composition en îlots paysagers ouverts, accueillant des macro-lots hybrides, structurés par le thème du socle actif, par nécessité, résilients avec l'urbain, et un skyline en piston, préservant vues et ensoleillement pour tous, cadenceront la vie des futurs usagers à l'échelle du quartier, pour créer de nouvelles habitudes et les impliquer pleinement dans le fonctionnement de ce fragment de ville. Nous proposons de redessiner le Fort d'Aubervilliers de manière attentionnée pour que chaque espace vacant révèle la magie de ce lieu au service des futurs habitants. Nous souhaitons accorder un intérêt tout particulier au caractère artistique et démocrate du site, raison pour laquelle nous avons axé nos réflexions sur le « vivre ensemble », l'esprit d'entraide et de partage, un territoire n'étant que par l'Homme qui l'occupe et le soin qu'il lui porte.



Chronique - 19
LE NOUVEAU QUARTIER
BERNARD-DUVAL,
RENNES

Le quartier Bernard Duval (2,7 Ha.), s'inscrit triangulairement entre les rues Alexandre Duval au nord, la rue Claude Bernard à l'Est, et la voie ferrée Rennes – Saint Briec, tutoyant cette parcelle singulière, du Sud à l'Ouest. De nombreuses maisons bourgeoises typiques en pierre participent fortement à l'identité de ce quartier, et l'implantation, au cours du XIX^{ème} siècle, de diverses activités artisanales et industrielles, ont dessiné un quartier hybride et singulier. Notre attention s'est portée sur l'importance d'établir un dialogue urbain entre le tissu faubourgeois au Nord et le nouvel écoquartier de la Courrouze au Sud. Par notre intervention, nous avons souhaité régénérer cette polarité historiquement industrielle et pavillonnaire, en un berceau culturel, convivial, partagé et ouvert sur son contexte. L'enjeu entendait donc de reconstruire la ville sur la ville, dans le respect de l'ADN du quartier, tout en créant de nouveaux services répondant aux mutations du vivre ensemble. En 2009, le bâtiment principal de l'ancienne usine Amora, signalé comme élément de patrimoine au PLU, ainsi que ses annexes, ont été confiés par la Ville de Rennes à des associations et collectifs artistiques, désormais baptisé « Les Ateliers du Vent ». Les notions de créativité et d'interaction participaient dès lors à la requalification et à la transformation de ce quartier. Notre projet d'aménagement prête un regard attentif au lieu avec pour leitmotiv d'offrir des respirations, favoriser les espaces de rencontres, travailler à une mixité fonctionnelle et typologiques. Le coeur d'îlot est traité en square intérieur, ourlé de logements aux formes aléatoires, tantôt maison de ville, tantôt édifice de six étages. Des cheminements piétonniers assurent une porosité à cette structure formée de multiples archipels et un dialogue aux différentes polarités du quartier. Adossée à la voie ferrée, nous avons développé une nouvelle façade urbaine en R+6 permettant de limiter l'impact sonore des circulations ferroviaires sur le coeur d'îlot. Dans la continuité, le Mur Habité, structure porteuse et acoustique, permet de parachever ce ruban architecturé. En apostrophe aux activités des Ateliers du vent, cette composition s'offre en ateliers, en promenade, en jardin suspendu et plus encore en théâtre sur rue. Elle participe activement à la vie de quartier et plus encore à l'art de vivre souhaité dans ce nouveau faubourg. Développer une typologie d'habitations intermédiaire et collective, s'organisant sur une trame parcellaire urbaine structurée, et aux îlots dialoguant grâce à la création d'espaces publics majeurs, répond à une stratégie d'identification de ce quartier en nouveau lieu de vie rennais. La qualification de l'espace public, par la création de cours urbaines, de rues et de places, invite les usagers à la conversation, à l'échange. Par ailleurs, la composition du bâti en îlot fermé permet la création de façades animées. Occupés par des commerces, des services et des locaux tertiaires, ponctués de logements, ces ensembles créent une entité animée, en synergie et générant une vie de quartier remarquable. La réhabilitation des magasins généraux en ateliers et espaces d'exposition dédiés à l'artisanat et techniques d'Art, ponctuera l'entrée de ce nouveau quartier dynamique.



Chronique - 20
LE MUR HABITÉ
QUARTIER BERNARD-DUVAL, RENNES

Le Mur Habité s'implante dans le nouveau quartier rennais « Bernard Duval ». Si ce quartier en devenir, dispose d'une implantation remarquable, il est également bordé par la voie ferrée SNCF, suivant la courbe des rues Alexandre Duval et Gisèle Freund. Ainsi, nous avons été amenés à penser et réaliser une structure acoustique originale, isolant le quartier des nuisances sonores occasionnées par le trafic ferroviaire : le Mur Habité. Si la vocation première du Mur Habité est de minimiser l'impact sonore des circulations ferroviaires, nous avons également attribué une valeur sociale au projet. Ce dernier établit un dialogue avec les nouveaux équipements implantés sur le site. Le Mur Habité s'inscrit dans cette initiative de renouveau urbain, dans cette mutation du vivre ensemble. En réponse aux Ateliers du Vent, collectif artistique installé dans l'ancienne usine Picard-Amora, le Mur Habité propose une lecture et un usage ré-créatif. Plus qu'un équipement technique, le Mur Habité fait avant tout figure de proue. Elle est le moteur, aux côtés des Ateliers du Vent, d'une polarité culturelle. Se déployant sur un linéaire de 110 m, l'ossature en bois, constituée de 24 portiques espacés de 4,80 m, porte un écran acoustique composé de panneaux pleins et transparents fixés sur une structure métallique secondaire. La façade plissée, donne à lire ondulations et variations des volumes, comparables au rideau de scène. La trame, organisée en rangs horizontaux et verticaux, offre une lecture aléatoire du bâti. Par ailleurs, cette composition atypique, enrichie et séquencée de fenêtres paysagères, livre de nombreuses percées visuelles en début et fin de passerelle. Les façades se veulent animées, tant dans leurs formes que dans leur invasion par le végétal. A l'image d'un vauxhall, il donne à voir et à être vu. Il théâtralise ses usagers, il devient à lui seul un support d'expression culturelle, humaine. Sa promenade, en hauteur, donne à observer ses environnements proches et lointains, comme un panorama sur la skyline de la métropole rennais. A cette structure, se combinent des modules en ossature bois, en référence aux constructions scénographiques, et qui accueillent artistes et artisans. Le Mur Habité devient la vitrine du savoir-faire créatif, il répond aux valeurs fédératrices de son contexte d'implantation que sont l'expressivité, l'interaction à l'autre, le rassemblement. Structure modulable et hybride, elle contribue à l'attractivité du site, à l'identification d'une nouvelle polarité culturelle, à l'animation du coeur d'îlot et des espaces publics, en créant des circulations, des promenades urbaines favorisant l'esprit faubourg. Porteuse de son paysage, elle se laisse coloniser par la glycine, la clématite ou le chèvrefeuille. Elle propose de se (re)connecter aux sens que sont l'odorat, la vue, le toucher ou l'ouïe, par la richesse de sa flore, par sa couleur culturelle atypique, par la variété des matières qui la composent ou encore, par la clameur de son activité. La programmation éclectique du Mur Habité lui permet d'adopter une pluralité des usages. Emblématique, il affirme l'identité urbaine et culturelle du quartier Bernard-Duval. Il se présente comme un trait d'union entre technique et audace, et plus encore entre ville et paysage.



Canelia, s'implante sur le quartier des Grisettes, situé au Sud de Montpellier. Avec ses 20 ha et les 1 500 logements s'y ancrant, ce nouveau quartier est une réponse à l'accroissement démographique dynamique de la ville de Montpellier. Les panoramas alentours se composent de vignes, d'oliviers de pins centenaires, de mûriers, de platanes... Une flore garantissant l'identité du territoire et la valorisation du cadre de vie. Ainsi, Canelia repose dans un écrin où harmonie et lyrisme dialoguent. Canelia se décompose en 3 unités bâties, reliées par des façades graphiques, en conjugaison des avenues de la Réglisse et des Bergamotes, et en coeur d'îlot. L'ensemble propose des appartements allant du deux pièces au quatre pièces, se répartissant sur 4 étages et jouissant chacun d'une double orientation nord/sud. Dans leur ensemble, les pièces à vivre, ont volontairement été orientées au Sud pour s'ouvrir sur un coeur d'îlot généreusement paysagé, exposition garantissant également l'intimité des usagers depuis l'avenue de la Réglisse ou l'avenue des Bergamotes. Le plan linéaire permet non seulement une transversalité, mais aussi un apport considérable de lumière au sein même de l'habitat et des circulations communes, qui naturellement en sont baignées. La topographie du site étant toute particulière, le socle a été travaillé de façon à épouser les courbes du terrain avec douceur. En rez-de-chaussée, des maisons de ville, accessibles depuis l'avenue des Bergamotes, s'y installent et conservent, côté jardin, toute leur confidentialité d'usage. Chacune dispose d'un espace extérieur au Sud, jalonné de clôtures bois, ou encore délimité par des murs gabions, évocateurs de minéralité propre aux horizons méditerranéens. Le volume rectangulaire du bâti revêt un caractère minimaliste, mais propose, cependant, de belles respirations intra-îlot. Pensée comme une petite Californie – en référence à l'architecture californienne des années 50, où sobriété, symétrie et intimité dialoguaient – nous recherchons ici la transparence, les ouvertures maximales et une conversation avec le contexte dans lequel s'implante l'opération. Au Sud, la façade se compose comme un véritable damier coloré et matérialisé par des ombrières graphiques aux tons chauds, signalant la résidence depuis ses jardins. La façade Nord est remarquable : habillée des escaliers de secours, elle affirme l'identité du projet à l'échelle du quartier. Nous avons souhaité détourner l'usage de ces derniers et leur confier une nouvelle lecture : à l'image des escaliers new-yorkais en façade des buildings, ils servent également d'oasis pour le baiser volé, de jardin architecturé, de refuge pour un appel isolé... Ornaments colorés, ce sont de véritables balcons sur rue, qui donnent à voir et être vus. Comme un théâtre vertical où saurait se rejouer les scènes mythiques d'un West Side Story moderne. Ils offrent une promenade, un circuit insolite, rythmé par des percées visuelles sur le grand paysage. Le bâtiment est ainsi vecteur de divertissement tant pour le badaud, depuis la rue, que pour l'usager depuis les emmarchements ou les coursives. Le jardin en coeur d'îlot se veut commun et généreux. Planté d'arbres caduques, il permet, en période estivale, un apport de fraîcheur et voit se dessiner des jeux d'ombre et de lumière. En hiver, la composition de ce havre de paix laisse filtrer les lueurs du jour. Ouvert, à l'image d'une prairie disciplinée, il permet aux usagers une totale appropriation des espaces. Des massifs plantés viennent l'agrémenter et des cheminements proposent des balades bucoliques en son coeur.





INDEX DES RÉFÉRENCES

ÉQUIPEMENT RÉALISATIONS

- [34] Pôle d'échanges multimodal de la gare de Sète, Sète
- [34] Vestiaires et tribunes du complexe sportif, Pignan
- [83] Port Méditerranée, Six-Fours-les-Plages
- [84] Pôle d'échanges multimodal, Carpentras
- [35] Mur acoustique habité, Rennes
- [34] Plaine sportive de l'Occitanie, Saint-Georges d'Orques
- [98] Gare maritime, Monaco
- [42] Pôle d'échanges multimodal, Saint-Etienne
- [84] Parking sous-terrain Jean Jaurès, Avignon

ÉQUIPEMENT ÉTUDES

- [93] Pôle gare de la ZAC du Fort d'Aubervilliers, Aubervilliers
- [34] Maison de site, Mauguio Carnon
- [62] Réaménagement de l'esplanade et création d'un parking, Saint Omer

ÉQUIPEMENT CONCOURS

- [34] Extension du Palais des Sports, Castelnau
- [11] Lycée Jules Fil, Carcassonne
- [11] Lycée Martin Luther King, Narbonne
- [34] Lycée Feuillade, Lunel
- [34] Lycée Joseph Vallot, Lodève

LOGEMENTS RÉALISATIONS

- [93] Macrolot Hybride A, Aubervilliers
- [34] Cœur d'Oc, Saint-Georges d'Orques
- [34] Parkview, Montpellier
- [34] Opaline, Montpellier
- [34] Le Grenadier, Lunel
- [34] Le Courlis, Lunel
- [34] Alba, Montpellier
- [34] Canelia, Montpellier
- [34] Diva, Montpellier
- [34] Arboria, Montpellier
- [34] Moka, Montpellier
- [11] Argence, Carcassonne
- [34] La Pinède, Lunel
- [34] Premium, Montpellier
- [34] L'Équinoxe, Montpellier
- [34] Le XV, Montpellier
- [34] Carré Sud 1, Montpellier
- [35] Les Jardins de la Trémoille, Vitré

URBANISME RÉALISATION

- [34] Campus de la Pompignane, Montpellier
- [34] Écoquartier Ovalie, Montpellier
- [93] Écoquartier Fort d'Aubervilliers, Aubervilliers et Pantin
- [34] Zac Cœur d'Orques, Saint-Georges-d'Orques
- [35] Quartier Bernard-Duval, Rennes
- [35] Parc d'Activités Chêne Morand, Rennes
- [34] Parc Régional d'Activités Économiques Michel Chevalier, Lodève – Le Bosc
- [35] Quartier Zac du Parc, Vitré
- [35] Parc d'Activités La Baratière et Le Bas Fougeray, Vitré
- [34] Place des Trois Six & Gabriel Péri, Béziers
- [38] Pôle d'échanges multimodal, Voreppe

URBANISME ÉTUDES ET PROGRAMMATIONS

- [12] Revitalisation du centre-bourg, Espalion
- [34] Études préalables au PRU, Lunel
- [84] Îlot des Versins, Carpentras
- [84] Plan de rénovation urbaine du CH (PNRQAD), Carpentras
- [13] Réhabilitation des carrières, Les Fourniers, Roquefort la Bédoule
- [34] Requalification du centre-ville, Marseillan
- [34] Requalification du centre-ville, Mireval
- [34] Extension « Les Portes de la Petite Camargue », Lunel
- [34] Programmation pour la démolition et la reconstruction de la résidence l'Iranget, Béziers
- [34] Analyse urbaine « Densification des quartiers limitrophes », Boulevard Urbain, Frontignan
- [34] La Grande Motte, Une Mutation Assumée, PLU 2018
- [45] SCOT du Montageois en Gatinais, Montargis
- [01] Carre Amiot, Bourg-en-Bresse
- [34] Aménagement des quais, Palavas
- [34] Étude urbaine, Assas 2030
- [30] Éco-hameau du Serre de Costebelle, Molières sur Cèze

URBANISME PROMENADES URBAINES CONCERTATIONS

- [93] Zac du Fort d'Aubervilliers, Aubervilliers et Pantin
- [35] Petite Touche Aury Chêne Morand, Parc d'activités, Rennes
- [34] Écoquartier Ovalie, Montpellier
- [38] Pôle d'échanges multimodal, Voreppe

AMÉNAGEMENTS URBAINS RÉALISATIONS

- [34] Espaces publics du quartier Ovalie, Montpellier
- [34] Boulevard urbain central, Frontignan
- [34] Aménagement de la Place Louis Rey, Lunel
- [84] Réaménagement rue de la Bonneterie et abords des Halles, Avignon
- [34] Aménagement du parking de la gare, Frontignan
- [31] Place Charles de Gaulle, Martres-Tolosane
- [84] Réaménagement du plan de la porte d'Orange, Carpentras
- [34] Aménagement de salons paysagers et d'un parcours sportif, Campus de La Pompignane, Montpellier
- [84] Réaménagement rue Porte de Montoux, Carpentras
- [84] Réaménagement place de la Mairie, Carpentras
- [35] Espaces publics du quartier Bernard-Duval, Rennes
- [35] Espaces publics de la Zac du Parc, Vitré
- [98] Aménagement et extension du Port Hercule, Monaco
- [35] Espaces publics du Parc d'Activités la Baratière & Le Bas Fougeray, Vitré
- [34] Espaces publics du quartier des Consuls de Mer, Montpellier

AMÉNAGEMENTS URBAINS CONCOURS

- [34] Réaménagement de l'avenue de l'Europe, La Grande Motte

CRÉDITS

ÉQUIPE

Muriel Candillon
Soizic Guyot
Valérie Launois
Nicolas Lebunetel
Myriam Leon Romeas
Gloria Livi
Mohamed Mouatarif
Christelle Nicolas De Abreu
Magalie San-Juan
Mylène Vincent

CONCEPTION GRAPHIQUE

Nicolas Claveau
Elise Eskanazi

PHOTOGRAPHIE

Élodie Leneveu
Takuji Shimmura
Mario Sinistaj
Julien Thomazo
Benoît Wehrlé

IMAGERIE

Golem Images
Lylo Perreau
Synchrome Studio
Chantier Graphique

ILLUSTRATIONS

Anna Thiery

Cet ouvrage a été achevé d'imprimer
en Juillet 2019 à Lavour sur les presses
d'Art&Caractère sur papiers Couché
moderne mat et OP POLAR.
Il est composé en Basier Square.

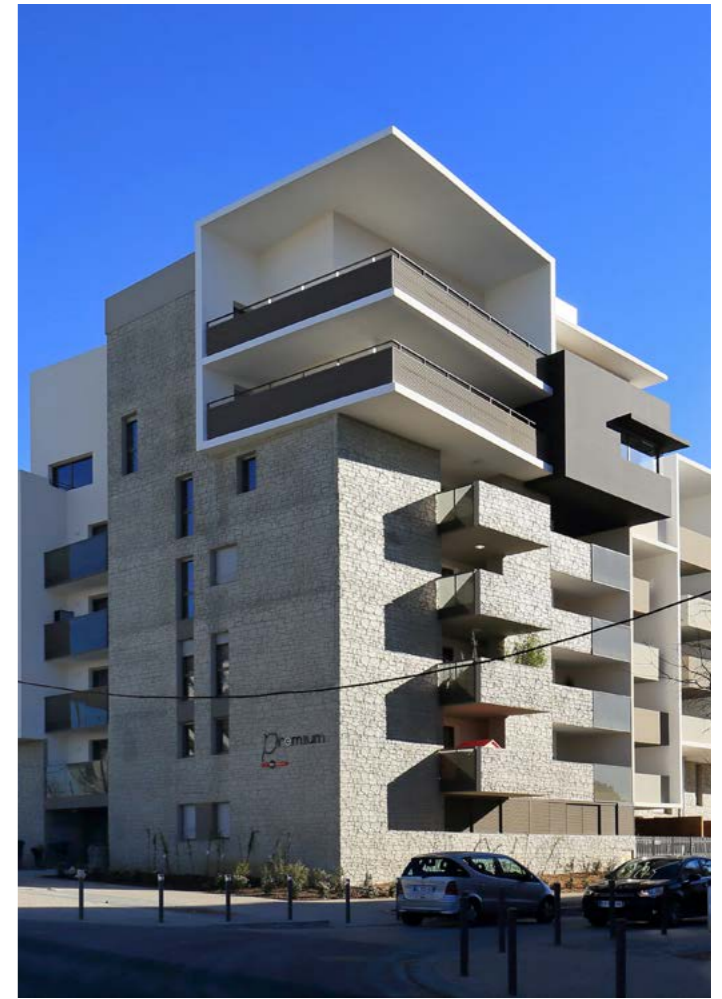


DIVA



VILLE Saint-Jean-de-Védas
NOM Diva
LIVRAISON 2018
CLIENT HELENIS
SURFACE 3 950 m² (lots D,E,F)
PROGRAMME 66 logements (d'un ensemble de 125 logements),
jardin méditerranéen





VILLE Montpellier
NOM Premium
LIVRAISON 2014
CLIENT FDI PROMOTION
SURFACE 5 700 m²
PROGRAMME 78 logements collectifs, 8 maisons de ville

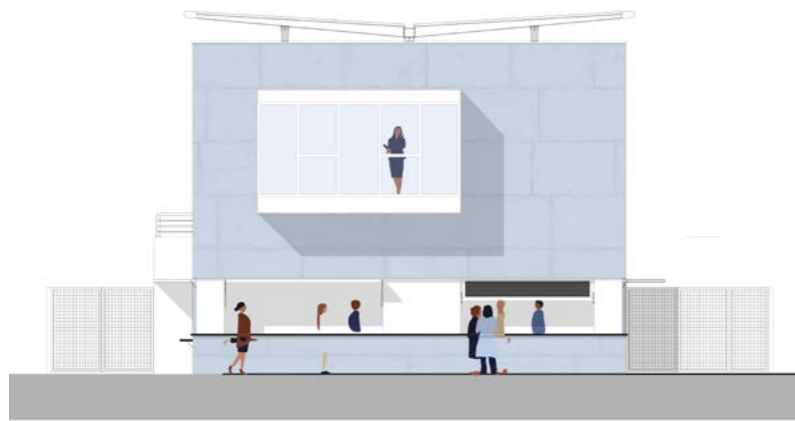
PREMIUM



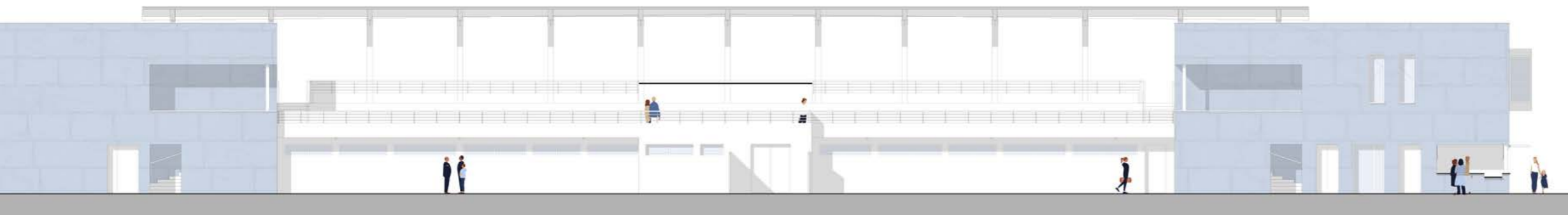
VILLE Saint-Georges-d'Orques
NOM Cœur d'Oc
LIVRAISON 2019
CLIENT Arcade, SCCV Cœur d'Oc
SURFACE 5 607 m²
PROGRAMME 85 logements en maisons de ville
BDO Bronze (Bâtiment Durable Occitanie)



COEUR D'OC



VESTIAIRES ET TRIBUNES



VILLE Pignan
NOM Vestiaires et tribunes
LIVRAISON 2019
CLIENT Ville de Pignan
SURFACE 1 200 m²
PROGRAMME Conception et réalisation des vestiaires
et tribunes de 250 places rattachées
au complexe sportif Serge Corbière

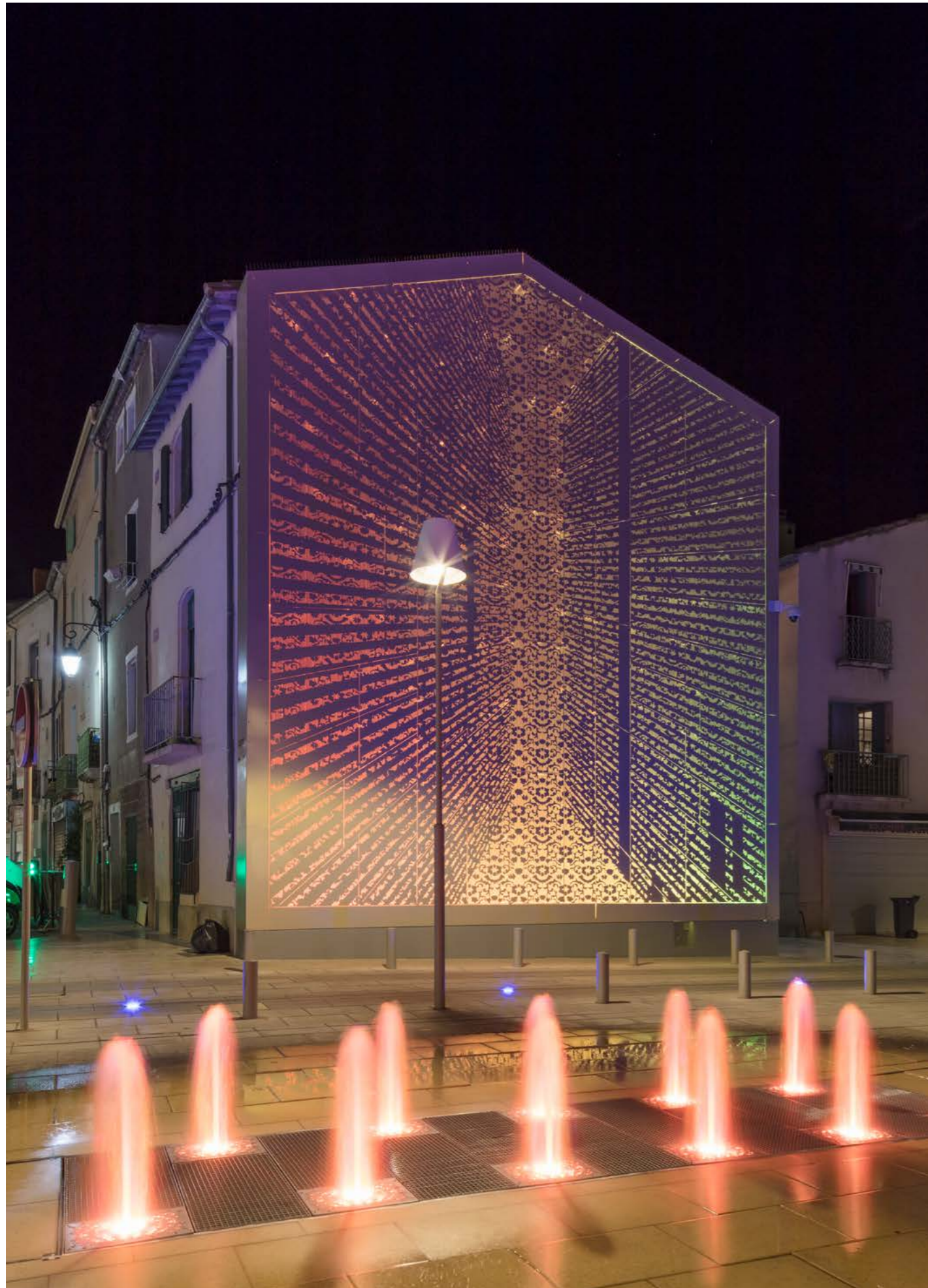


VILLE Avignon
NOM Aménagement de la rue de la Bonneterie
LIVRAISON 2019
CLIENT Ville d'Avignon, CITADIS
SURFACE 6 100 m²
PROGRAMME Aménagement de la rue de la Bonneterie et des abords des Halles



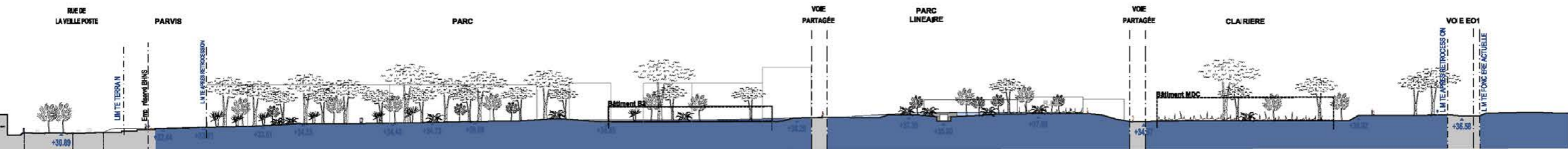
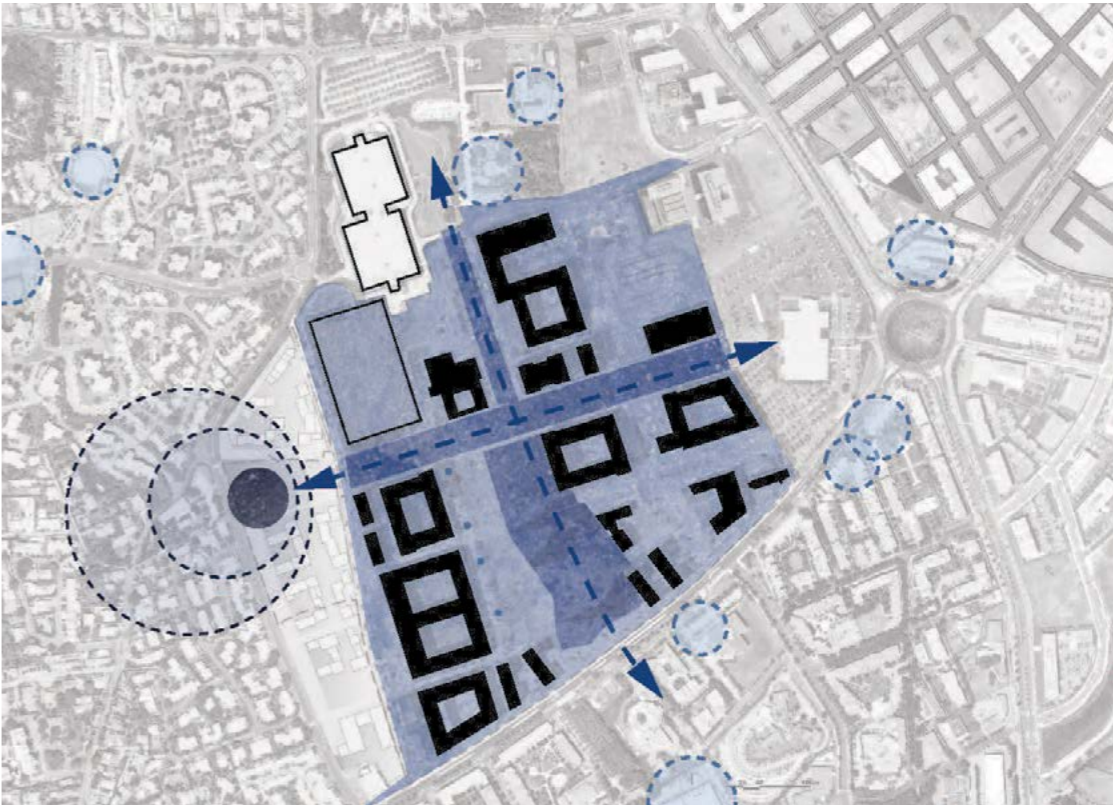


PLACE LOUIS REY



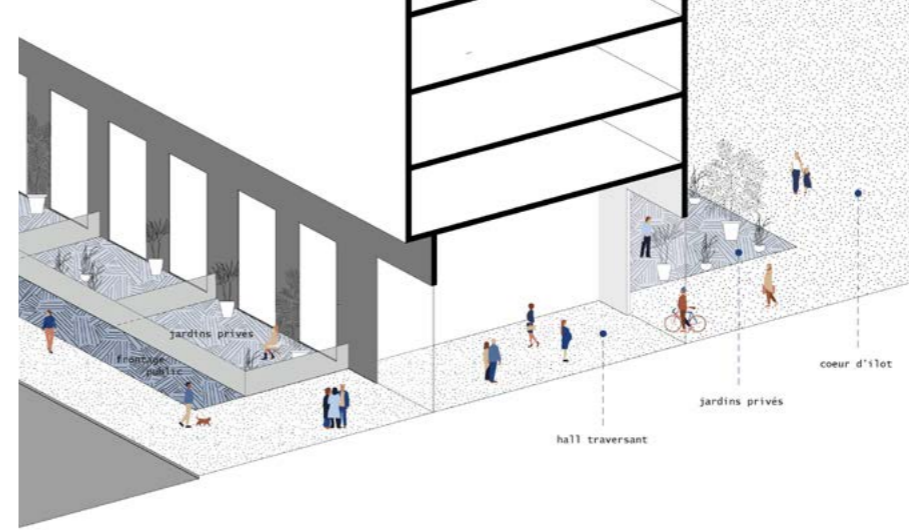
VILLE Lunel
NOM Place Louis Rey
LIVRAISON 2018
CLIENT Ville de Lunel
SURFACE 1 230 m² - Pignons de 93 m² et 158 m²
PROGRAMME Requalification de la place Louis Rey





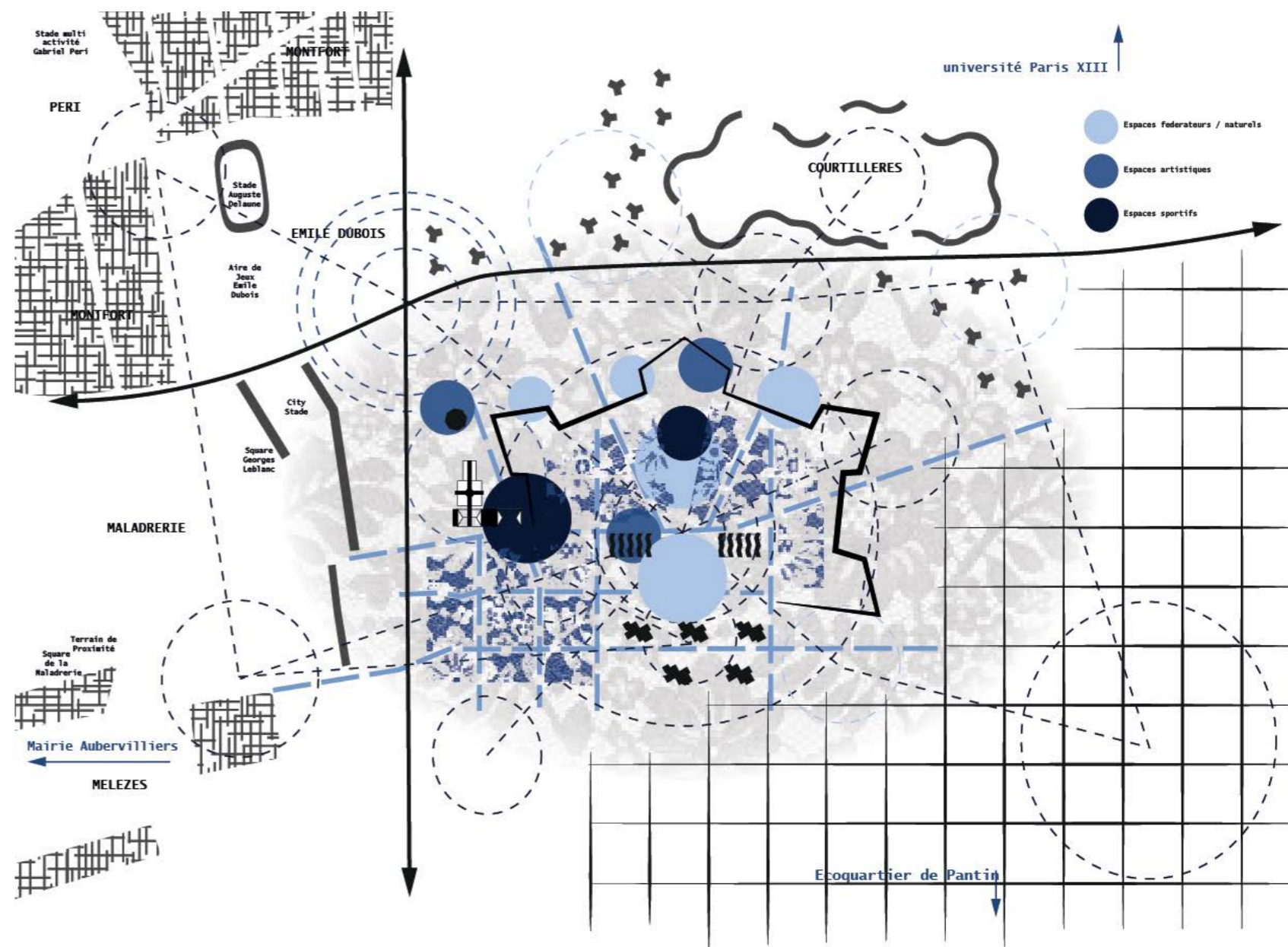
VILLE Montpellier
NOM Campus de la Pompignane
LIVRAISON 2026
CLIENT Foncière des Régions – COVIVIO
SURFACE 28 ha, 180 000 m²
PROGRAMME Création d'un campus innovant, activités, services et logements

CAMPUS DE LA POMPIGNANE



ÉCOQUARTIER DU FORT D'AUBERVILLIERS

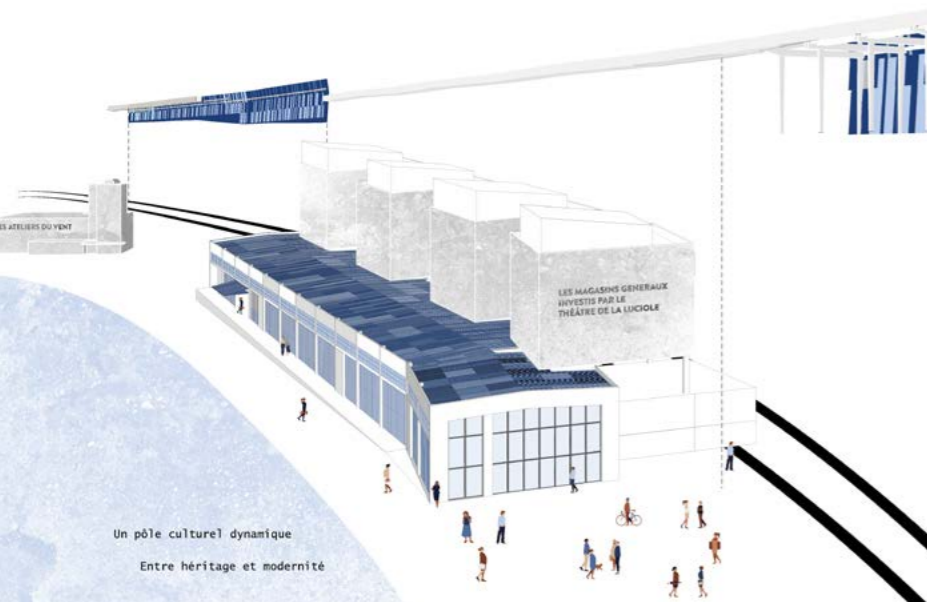
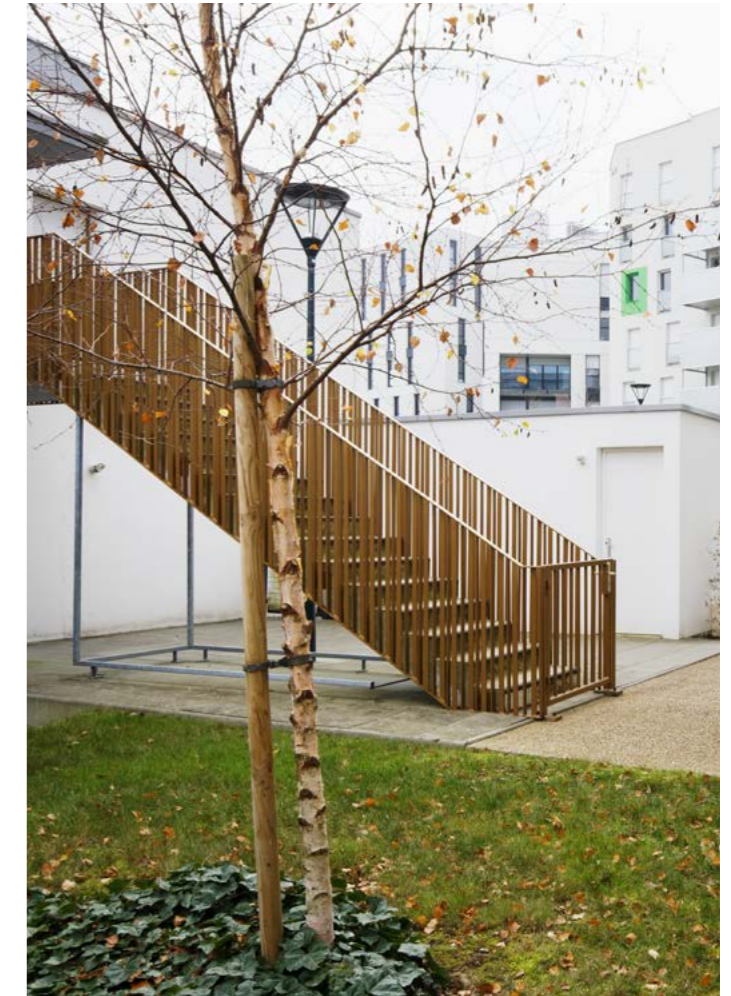




VILLE Aubervilliers
NOM Écoquartier du Fort d'Aubervilliers
LIVRAISON 2030
CLIENT Grand Paris Aménagement, Villes d'Aubervilliers & Pantin
SURFACE 36 ha, 226 000 m²
PROGRAMME 2 500 logements, commerces, hôtels, activités, pôle culturel, PEM, Station de métro (Ligne 15) sur une ancienne friche militaire



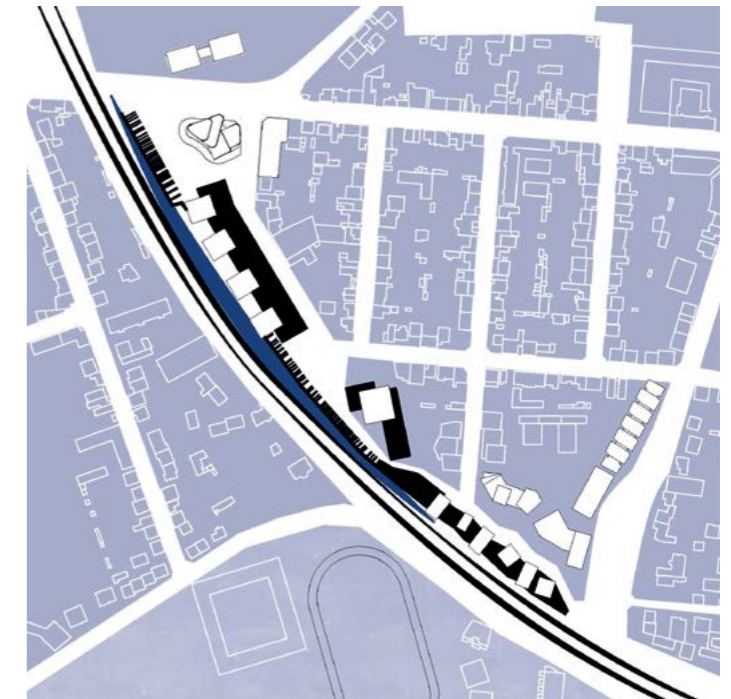
QUARTIER BERNARD DUVAL



VILLE Rennes
NOM Quartier Bernard Duval
LIVRAISON 2022
CLIENT Territoires Rennes
SURFACE 2,5 ha, 28 000 m²
PROGRAMME Création d'un quartier mixte de 300 logements, commerces et pôle culturel sur une friche industrielle



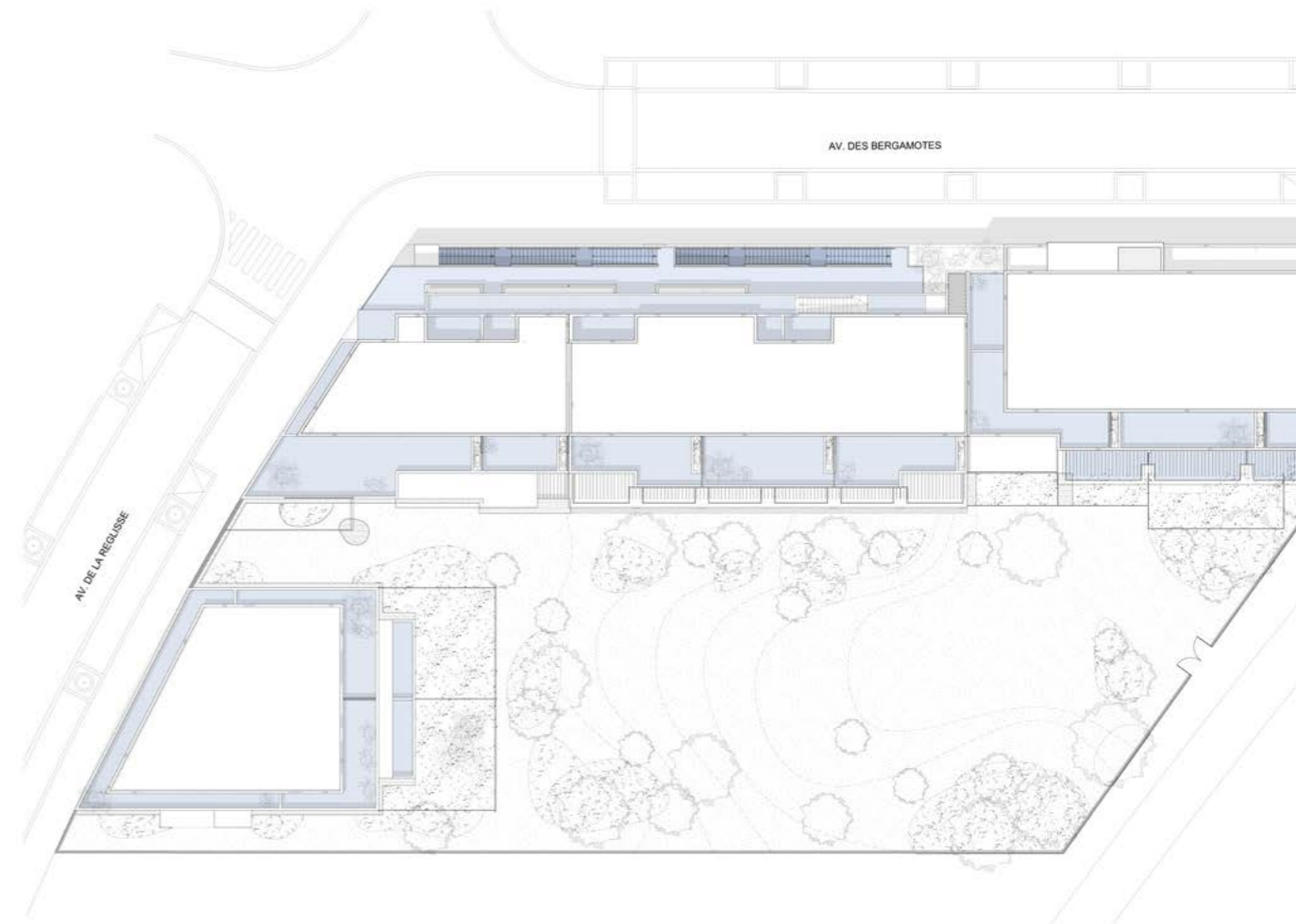
LE MUR HABITÉ





VILLE Rennes
NOM Le Mur Habité
LIVRAISON 2019
CLIENT Territoires Rennes
SURFACE 110 m linéaire en structure bois, 700 m² écran acoustique, 180 m² habitable
PROGRAMME Écran acoustique et locaux d'activités





VILLE Montpellier
NOM Canelia
LIVRAISON 2018
CLIENT Icade Promotion
SURFACE 4 758 m²
PROGRAMME 80 logements RT 2012 BBC,
 96 places de parking en sous-sol

